Laissons Faire

Revue des économistes français

Numéro 10 ~ Mars 2014

Institut Coppet

Laissons Faire

revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef: Benoît Malbranque, chercheur-associé à l'Institut Coppet

Éditeur: Damien Theillier, président de l'Institut Coppet, professeur de philosophie

Comité d'honneur:

Christian Michel, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

Robert Leroux, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

Gérard Minart, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de Bastiat, J.-B. Say, et Molinari.

David Hart, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

Mathieu Laine, avocat, essayiste, professeur à Sciences-Po, directeur de la société de conseil en stratégie Altermind

Philippe Nemo, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

Alain Laurent, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

Frédéric Sautet, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

Emmanuel Martin, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network «Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

Guido Hülsmann, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

Cécile Philippe, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

Henri Lepage, économiste et auteur, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot

Thierry Afschrift, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles

Laissons Faire

Revue des économistes français Publication mensuelle de l'Institut Coppet www.institutcoppet.org

10^{ème} Numéro ~ Mars 2014





Students for Liberty

Du vendredi 14 mars au dimanche 16 mars se tenait à Berlin la troisième conférence européenne de Students for Liberty, une association internationale fédérant des centaines de groupes d'étudiants dévoués à la défense de la liberté.

Lors de cette grande conférence annuelle, où étaient plus de 600 étudiants du monde entier, de nombreux conférenciers se sont succédés pour présenter différents aspects du libéralisme. La grande variété des thèmes s'accompagnait de la possibilité de choisir lors de chaque créneau la conférence de notre choix, parmi trois à quatre possibilités.

Du côté des conférenciers français, Édouard Hesse a défendu la liberté de la vente, détention et port des armes à feu, du triple point de vue moral, philosophique, et utilitariste. Sur un tout autre sujet, celui du Néolibéralisme, c'est Christian Michel qui s'est illustré, en retraçant l'histoire de ce mouvement libéral souvent critiqué car tout à fait incompris.

Le ton général des discussions, tant pendant les conférences qu'après, indique surtout que la jeunesse libérale européenne est motivée et formée, mais aussi que son libéralisme est radical et cohérent. Une belle nouvelle, c'est évident.

Une riche diversité

Lorsque nous avons conçu le programme de cette revue, et que nous avons fixé ce qui devait être, et ce qui serait son plan précis, nous avions immédiatement refusé d'organiser nos publications par thème, par auteur, ou même par période historique. L'idée d'un mélange perpétuel, que nous leur avons préféré, risquait bien de provoquer des confusions et des incertitudes quant à ce qui constitue le thème et les idées centrales de cette École française d'économie politique à l'archéologie de laquelle nous contribuons ici.

Lorsque, dans le but d'exposer les idées économiques diffusées en France durant les siècles passés, nous avons à considérer dans un même mouvement des personnalités aussi diverses que Jean-Baptiste Say, Voltaire, Mme de Staël, Yves Guyot, Turgot ou Jean de La Fontaine, qui peut douter de la difficulté de vouloir les fondre dans un ensemble monolithique ? Qui peut douter de la nécessité de fournir des présentations séparées de la contribution de chacun des auteurs français, plutôt qu'une succession d'analyses générales ?

C'est en concluant sur l'invincibilité de cette difficulté, et sur le peu de tracas imposés par cette nécessité, que nous avons continué, dans notre dixième numéro mensuel, à présenter des études très hétérogènes sur différents aspects de la tradition française en économie : de la jeunesse de Turgot, à Guillaume Grivel, l'auteur d'une utopie libérale presque inconnue de nos jours, en passant par un très émouvant texte de Prosper Paillottet, grand ami de Frédéric Bastiat, sur les derniers jours de son maître, avant sa mort à Rome en 1850.

Sommaire

Présentation p.5

La « coterie économiste » P.-J. Proudhon et ses amis libéraux p.7

Les promesses du printemps Esquisse historique sur la jeunesse de Turgot p.11

L'île inconnue Une utopie physiocratique au XVIIIe siècle p.17

En guerre contre l'impôt Vauban, un penseur du chaos fiscal p.24

Realizing Freedom Tom Palmer sur la théorie des classes sociales p.28

Pleine page L'Âge d'or du Libéralisme français. Anthologie p.37

Lecture : Propser Paillottet « Les derniers jours de Frédéric Bastiat » p.39

Note sur nos livres

Soucieux de valoriser notre effort d'édition des économistes français, et la gratuité de l'entièreté de notre collection numérique, nous signalerons dans cette revue, par un astérisque placé à la suite d'un titre, ces ouvrages disponibles gratuitement au format numérique sur notre site internet.

www.institutcoppet.org

Ainsi, nous indiquerons par exemple la référence : Turgot, Réflexions sur la formation et la distribution des richesses *, Paris, 1767

Pour contribuer

La science de l'économie politique n'a jamais souffert que trop de penseurs brillants s'intéressent à elle, et nous n'avons pas non plus cette crainte. Alors, si parmi les lecteurs de nos articles, certains se sentent l'envie de contribuer à la régénération intellectuelle de la France, et à la promotion du « bon sens économiste », c'est avec des bras ouverts que nous les accueillerons, bien persuadés d'avance de leurs lumières, et d'ores et déjà enthousiastes face à leur bonne volonté.

Les propositions d'articles, les commentaires, ou simples questions, tous bienvenus, peuvent donc être envoyés librement à :

info@institutcoppet.org

La « coterie économiste »

Pierre-Joseph Proudhon et ses amis libéraux

Il est toujours tentant de croire que les mouvements intellectuels qui s'opposent les uns aux autres naissent et se développent sans s'influencer d'aucune manière. Le socialisme, notamment, aurait poursuivi sa trajectoire sans fléchir. Comme l'exemple de Pierre-Joseph Proudhon nous l'indique, les économistes libéraux et socialistes ou socialisants se sont parfois rencontrés et liés d'amitié. Dans cet article seront étudiés les rapports entre Proudhon et la scène libérale française, qui l'accueillit un temps dans ses cercles et dans son circuit d'édition.

Pendant plus d'un siècle, la personnalité de Pierre-Joseph Proudhon a été définie dans une uniformité dérangeante. Dérangeante, car les génies n'ont jamais une unique facette, et que Proudhon est décidément un penseur de génie. En l'affublant du titre de père de l'anarchisme, et en synthétisant sa pensée dans une formule célèbre — « La propriété, c'est le vol » — on a cru pouvoir le comprendre, lors même qu'on passait à côté de l'originalité de sa démarche.

Les idées économiques et sociales de Proudhon sont plus complexes qu'elles l'apparaissent de prime abord. L'étude de certains textes plus ouvertement libéraux, ou du moins critiques envers l'interventionnisme, vient vite déboulonner la statue rigide qu'on a construit de lui. Par exemple, croit-on vraiment lire un penseur socialiste dans le texte fameux présenté ci-dessous ?

Être gouverné, c'est être gardé à vue, inspecté, espionné, dirigé, légiféré, règlementé, parqué, endoctriné, prêché, contrôlé, estimé, apprécié, censuré, commandé, par des êtres qui n'ont ni titre ni la science, ni la vertu ...

Être gouverné, c'est être, à chaque opération, à chaque transaction, à chaque mouvement, noté, enregistré, recensé, tarifé, timbré, toisé, coté, cotisé, patenté, licencié, autorisé, apostillé, admonesté, empêché, réformé, redressé, corrigé. C'est, sous prétexte d'utilité publique, et au nom de l'intérêt général, être mis à contribution, exercé, rançonné, exploité, monopolisé, contusionné, pressuré, mystifié, volé; puis, au premier mot de plainte, réprimé, amendé, vilipendé, vexé, traqué, houspillé, assommé, désarmé, garotté, emprisonné, fusillé, mitraillé, jugé, condamné, déporté, sacrifié, vendu, trahi, et pour comble, joué, berné, outragé, déshonoré. Voilà le gouvernement, voilà sa justice, voilà sa morale!

¹ Proudhon, *Idée générale de la révolution au XIXe siècle*

Ces ambiguïtés, chez un penseur que l'on range parmi les socialistes, quand luimême se défendait d'appartenir à ce courant, sont parfaitement illustrées par les relations de Proudhon avec Marx, aujourd'hui bien connues. ² Elles le sont tout autant, voire même davantage, par ses relations avec les économistes libéraux français de l'époque, davantage passées ou conservées sous silence.

Au plus grand étonnement de beaucoup, Proudhon fut en réalité un ami proche de plusieurs économistes libéraux du siècle, comme Joseph Garnier, et côtoya longuement ce milieu. À l'occasion d'un ouvrage, le Système des *Contradictions économiques*, il fut en outre édité par Guillaumin, l'éditeur du *Journal des Économistes*, du *Dictionnaire de l'économie politique*, et des œuvres des économistes libéraux tels que Bastiat, Say, Turgot, etc. ³

C'est dans un certain hasard que commença la relation entre Joseph Garnier et Proudhon. En 1843, Garnier, alors professeur d'économie politique à l'Athénée, fit parvenir à Proudhon la « leçon d'ouverture » de son cours. Proudhon fut touché par cette attention, bien qu'il ne fût bien sûr pas tout à fait convaincu par les vues libérales exposées dans ledit document. Il remercia son compère par une lettre au ton très aimable, qui s'achevait par une marque touchante d'affection :

« Daignez donc, Monsieur, par quelque communication, insignifiante pour vous, mais infiniment précieuse pour moi, entretenir dans mon cœur le feu sacré, la plus douce récompense que j'attends de mes élucubrations étant l'estime de mes amis et les encouragements des experts. » ⁴

La relation entre les deux hommes, qui aurait pu fort bien s'arrêter précocement sur l'expression de tels sentiments, se poursuivit malgré les divergences d'idées. Garnier consacra un article critique, mais au fond très bienveillant, à la dernière publication de Proudhon, la *Création de l'Ordre*, et le fit parvenir au *Journal des Économistes*, lequel accepta, avec des réserves, de le publier.

Proudhon remercia son nouvel ami pour cette attention, et Garnier lui répondit qu'il aurait aimé vanter davantage l'ouvrage dont il était question, mais que le directeur d'alors du *Journal des Économistes*, Louis Wolowski, s'opposait à un excès de louanges à l'endroit d'un adversaire des économistes libéraux. Proudhon en fut surpris, et sa déception fut amère :

« Je vous remercie bien sincèrement, Monsieur, de votre bienveillant article ; je ne rencontre pas autant de justice chez les radicaux et les indépendants, qui m'appellent frère et citoyen Proudhon. Votre article ne pouvait guère être plus long, plus

_

² Cf. Theirry Menuelle, *Marx, lecteur de Proudhon*, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1993

³ Sur Guillaumin, voir Damien Theillier, « Éditer les économistes. Gilbert Guillaumin promoteur de l'école de Paris », *Laissons Faire*, n°2, juillet 2013

⁴ Lettre citée par Sainte-Beuve, *Proudhon*, éditions Costes, 1947, p.178

substantiel, plus explicite. Pourquoi donc M. Wolowski m'en veut-il si fort? Quelques méchantes plaisanteries, auxquelles un jeune homme ne se refuse guère, et que j'ai regrettées, ne pourront-elles sortir de son esprit? » ⁵

Proudhon s'était en effet vivement attaqué à Wolowski dans son célèbre premier mémoire sur la propriété, répondant à la question : Qu'est-ce que la propriété ? Aujourd'hui, il tâchait de se présenter comme un ami des économistes.

Sans presser, Joseph Garnier tâcha de déconstruire les barrières que l'opposition de doctrine avait pu élever entre Proudhon et lui. Il rencontra ce contradicteur, puis maintint avec lui une proximité cordiale, presque fraternelle. Il fit bientôt plus, et, selon certain, trop : en 1844, il prit le parti d'inviter Proudhon aux réunions des économistes libéraux de l'époque, notamment au sein de la Société d'Économie Politique, qu'il avait fondé quelques années plus tôt avec Guillaumin.

Cette initiative fut accueillie dans le scepticisme du côté des économistes libéraux, et avec une grande joie du côté de Proudhon. Celui-ci y vit une occasion « unique peut-être, de voir tant d'hommes distingués, causant ensemble autrement qu'à l'Académie. Ce sera le plus délicieux souvenir que j'emporterai en province, où déjà des affaires capitales me rappellent, du moins momentanément. » ⁶

La rencontre eut bien lieu. Il est difficile de compiler les noms de tous ceux auquel Proudhon fut présenté, mais on peut tenir pour sûr qu'il côtoya au moins Joseph Garnier et Wolowski, car il en fait état dans sa correspondance. ⁷

Travailleur aux presses de différents libraires, et par ailleurs régulièrement au chômage, Proudhon ne pouvait ignorer l'aide que de telles relations lui fournissaient. Il avoua ce fait à son ami Bergmann : « J'ai fait connaissance avec la coterie économiste. Il y a là de bons garçons, hommes instruits, de bon sens et de goût, avec lesquels il y a plaisir à se rencontrer. Je ne puis que gagner à ces relations ; Guillaumin, le libraire, est le pivot de la confrérie. [...] S'il me convient l'année prochaine de me fixer à Paris, j'y trouverai, je crois, de l'argent à gagner. »

S'il n'usa pas de ces relations pour sa profession de typographe, il s'en servit néanmoins pour faire publier ses idées. Proudhon accéda aux colonnes du *Journal des Économistes*, ce qui n'est pas un mince exploit quand on considère son attaque célèbre contre la propriété. En 1845, une étude sur *La concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables*, d'abord parue sous forme d'article dans le *Journal des Économistes*, fut publiée sous forme de brochure par les éditions Guillaumin.

⁵ Sainte-Beuve, op. cit., pp.172-173

⁶ Sainte-Beuve, op. cit., p.179

⁷ Correspondance de Proudhon, Volume 2, p.124

En 1846, le rapprochement initié entre Proudhon et les économistes libéraux permit la publication par les éditions Guillaumin du *Système des Contradictions Économiques* de Proudhon, ouvrage pour lequel l'auteur recevra de fortes réprimandes de la part de Marx. La publication ne fut pas plus au goût des économistes libéraux qu'à celui de l'auteur du *Capital*. Gilbert Guillaumin fut vivement critiqué pour cet excès de zèle. Ainsi que l'écrira Sainte-Beuve, « Guillaumin ne fut pas précisément congratulé d'avoir introduit le loup dans la bergerie. Il s'en tirait en disant : — *C'est M. Garnier qui en est la cause.* » ⁸

Ce fut la fin de la relation commerciale entre Proudhon et Guillaumin. Les deux hommes continuèrent néanmoins à s'écrire, et peut-être à se voir. Mais leurs trajectoires, un temps réunies par quelque hasard, s'étaient à nouveau séparées.

Le rapprochement aussi improbable qu'étonnant entre Proudhon et les économistes libéraux de son époque n'en est pas moins aujourd'hui un fait historique. En 1844, tandis qu'à Paris un certain Karl Marx déversait son venin sur Proudhon dans un ouvrage intitulé ironiquement *Misère de la Philosophie*, car il répondait à la *Philosophie de la Misère* de Proudhon, notre auteur soi-disant socialiste se rapprochait des cercles libéraux et se liait d'amitié avec plusieurs représentants de l'école libérale en économie politique. Ce fait était donc important à connaître, car il nous permet de mieux comprendre l'œuvre de Proudhon, mais aussi la grande ouverture et la grande tolérance déployées par le milieu des économistes libéraux français du dixneuvième siècle.

Je me permets d'achever cette présentation sur une suggestion. L'étude de la pensée de Proudhon, et de l'histoire du libéralisme tout à la fois, gagnerait beaucoup à ce qu'un article, prenant la suite de celui-ci, s'interroge sur l'effet de la controverse Bastiat-Proudhon sur 1) les idées de Bastiat; 2) les idées de Proudhon; 3) le socialisme et le libéralisme dans son ensemble.

Étienne Montier

⁸ Sainte-Beuve, op. cit., p.179

Les promesses du printemps

Esquisse historique sur la jeunesse de Turgot

Il est difficile de comprendre les génies sans étudier les années de leur jeunesse. Durant cet âge capital, les goûts et les caractères se forment. S'il est illusoire de chercher les traces des grands penseurs dans ce qu'ils furent à l'âge de l'adolescence, on ne saurait pourtant pas saisir la spécificité de leurs œuvres de l'âge radieux de la maturité, en négligeant leur jeunesse. Nous verrons dans cet article le cas de Turgot, qui, à l'âge de vingt-trois-ans, avait déjà ferraillé avec les scientifiques et les philosophes de son époque, et avait, avec une *Lettre sur le papier-monnaie*, réalisé un pas historique en direction de la théorie monétaire scientifique.

Tout à tour philosophe, économiste, et homme d'État, et brillant dans ces trois fonctions, Turgot a fasciné les hommes de toutes les époques par l'extrême polyvalence de son génie. Il a séduit l'économiste par la rigueur de ses analyses des mécanismes de marché; il a intéressé l'historien par l'influence de son passage au Contrôle général des Finances dans la préparation de la Révolution française; enfin, il a intrigué l'apprenti politicien par son échec de réformateur.

Collaborateur de Diderot dans l'aventure encyclopédique; correspondant de Voltaire ou Condorcet; admis, malgré ses réticences de détail, au sein des réunions de l'école physiocratique, menée par François Quesnay; Turgot fut une figure centrale de ce mouvement des Lumières dont on connaît l'influence sur l'histoire de notre nation. Plus que ses amis philosophes et économistes, pourtant, il eut l'occasion rare de construire lui-même cette histoire. Nommé Contrôleur général des finances par Louis XVI en 1774, il entreprit des réformes d'une portée jamais égalée.

Pour comprendre le parcours étonnant et grandiose de Turgot, il faut étudier sa vie, en commençant par ses origines, ainsi que son milieu. Car la vie des grands hommes peut souvent être représentée comme le passage progressif de plusieurs phases. Elle suit pour ainsi dire le cycle des saisons : après le printemps de tous les espoirs, dans lequel un simple enfant devient un homme d'exception, se trouve l'été des réalisations grandioses, où le génie parvenu à maturation fournit à l'humanité ce dont il est capable, puis l'automne de la décélération, des premiers échecs, de l'épuisement aussi, et l'hiver des dernières lueurs.

Les auteurs d'études biographiques laissent souvent entendre, dans leurs travaux, que rien ne prédisposait leur héros à devenir ce qu'il fut. Dans le cas de Turgot, il est difficile de soutenir une telle position.

Anne-Robert Jacques Turgot est le fils d'une glorieuse famille de la noblesse normande. De par son nom, il s'inscrit surtout à la suite d'une riche tradition administrative en France. Son père, Michel-Étienne Turgot, occupa à Paris le poste respectable de prévôt des marchands pendant onze années. Établi à cette fonction, il fut à l'origine de nombreux travaux d'embellissement de la capitale, et d'un plan de la ville, dont on se réfère encore en parlant du *Plan Turgot*. « Administrateur ponctuel et au travail facile, écrira Gustave Schelle, il écrivait correctement et non sans grâce. » ⁹ Fait plus instructif, du moins dans le cadre de notre étude, Michel-Étienne Turgot fut aussi un défenseur des libertés économiques : quand, au milieu de la disette de 1738, le contrôleur général Orry conçut le plan de faire intervenir le gouvernement, Turgot le père s'y opposa, déclarant qu'il valait mieux laisser agir les marchands. À 50 ans, il souffrait gravement de la goutte et fut de plus en plus empêché de tout travail. Il en mourra le 1er février 1751.

Michel-Étienne Turgot n'avait pourtant pas initié une carrière dans la haute administration: il n'avait lui-même que suivi la tradition familiale. Avant lui, Jacques-Étienne Turgot, le grand père de notre Turgot économiste, avait été intendant pour les généralités de Metz, de Tours, puis de Moulins. En remontant plus loin dans la généalogie, on trouve Dominique Turgot, intendant de Tours, ainsi que Jacques Turgot, conseiller au parlement de Rouen, et représentant de la noblesse normande aux Etats de 1614. Notons en outre que l'intendance du Limousin, celle-là même qu'occupera plus tard notre Turgot, fut proposé à l'un de ses ancêtres, un dénommé Antoine Turgot de Saint-Clair, en 1671, mais celui-ci refusa l'offre. À peu près à la même époque, on compte aussi un Turgot de Mandeville, professeur de philosophie, mort en 1621.

Par un fait curieux, et presque amusant, Claude Turgot, cousin germain du Jacques Turgot évoqué précédemment, entra par ses agissements dans l'histoire de la pensée économique. En 1621, il participa à la répression d'un soulèvement organisé à son insu sur ses terres, à Touraille, près de Falaise, en Normandie. Cette répression causa la mort d'un insurgent, qui combattit vaillamment. L'homme était un certain Antoine de Montchrétien, sieur de Vateville, connu pour ses tragédies, ses poèmes, et pour avoir livré en 1615 un *Traicté de l'oeconomie politique*, le premier du genre. ¹⁰

Né à Paris le 10 mai 1727, Anne-Robert-Jacques Turgot était le troisième fils de Michel-Étienne Turgot et Françoise-Madeleine Martineau de Brétignoles, mariés en 1718. Michel-Jacques Turgot, l'aîné, devint marquis de Sousmons.

⁹ Gustave Schelle, *Turgot*, Paris, Félix Alcan, 1909, p.16

¹⁰ Jules Duval, *Mémoire sur Antoine de Montchrétien, sieur de Vateville*, Paris, Guillaumin, 1868, p.12

Le troisième fils du couple, le futur ministre, fut réservé à une carrière ecclésiastique, comme c'était l'usage à l'époque pour les cadets de famille. Le tempérament de l'enfant, conservé chez le jeune garçon puis ensuite chez l'homme mature, se prêtaient d'ailleurs à cette vocation. Dans son enfance Turgot était maladroit et volontairement discret. Sa mère n'avait de cesse de le sermonner pour sa gaucherie, et lorsque la maison familiale accueillait des invités, le jeune Turgot se cachait derrière les meubles. C'est ce que raconte Morellet, son ami de toujours, dans ses *Mémoires*: « Il avait passé son enfance presque rebuté, non pas de son père, qui était un homme de sens, mais de sa mère, qui le trouvait maussade, parce qu'il ne faisait pas la révérence de bonne grâce et qu'il était sauvage et taciturne. Il fuyait la compagnie des gens qui venaient chez elle, et j'ai ouï dire à madame Dupré Saint-Maur, qui voyait madame Turgot, qu'il se cachait quelquefois sous un canapé ou derrière un paravent, d'où on était obligé de le tirer pour le produire. » ¹¹

Jeune garçon, Turgot fréquenta d'abord le collège Louis-le-Grand, avant de poursuivre ses études au Collège du Plessis, où il eut notamment comme professeur l'abbé Sigorgne. Dès ce jeune âge, Turgot montra des dispositions très particulières. Il aimait la lecture, avait une mémoire incroyable, et sa générosité étonnait. On raconte, sur ce dernier point, qu'au collège Louis-le-Grand, le jeune Turgot distribuait son petit pécule à ses camarades pauvres pour les aider à acheter des livres. ¹² Il n'est pas impossible de trouver les marques d'une telle générosité chez un jeune enfant ; il n'est pas même rare de l'observer. Mais combien peu nombreux sont les exemples d'une générosité employée avec une telle sagesse ?

En 1748, l'Académie de Soissons ayant proposé son prix sur la question des « causes de la décadence du goût dans les arts, et des lumières dans les Sciences ? », Turgot se mit au travail pour la traiter. Il abandonna ce projet dès qu'il apprit que son ami l'abbé Bon concourait également. Il communiqua à son ami l'état de ses réflexions avec un désintéressement qu'il vantera plus tard chez son ami Vincent de Gournay. ¹³

Dès cette époque, et malgré sa jeunesse, il osa réfuter et polémiquer avec les plus grands savants de son temps : Buffon, sur les origines de la terre, Berkeley, sur les sensations et les perceptions, et Maupertuis, sur l'origine des langues. Dans un cahier, on trouva même des notes critiques sur les *Réflexions philosophiques* de Denis Diderot, que Turgot attaqua pour son caractère irréligieux. En 1749, enfin, alors âgé de vingt-et-un an, Turgot adressa une lettre à l'abbé de Cicé sur le papier monnaie. Cet écrit, qui est le premier texte économique que nous avons de la main

_

¹¹ Mémoires de l'abbé Morellet, Paris, 1821, p.12

¹² Condorcet, Vie de Monsieur Turgot, pp.5-6

¹³ « Il lui est arrivé souvent, indiquera Turgot, de faire honneur à des hommes en place des vues qu'il leur avait communiquées. Il lui était égal que le bien qui s'opérait vint de lui ou d'un autre. Il avait le même désintéressement pour ses manuscrits ; n'ayant aucun souci de gloire littéraire, il abandonnait sans réserves ce qu'il avait écrit à tous ceux qui voulaient écrire sur ces matières et le plus souvent ne gardait même pas de copies de ce qu'il avait fait. » (Éloge de Vincent de Gournay)

de notre auteur, ne le place pas seulement au niveau des économistes de son époque, il le place en avance sur eux. Turgot y critique les propos de l'abbé Terrasson, qui avait écrit récemment pour soutenir le système de John Law de monnaie de papier fondée sur la confiance plutôt que de monnaie métallique. Turgot critiquait Terrasson de ne pas avoir « lu et médité Locke », sous-entendant pour nous que lui s'était effectivement éduqué par de semblables lectures. Sur le fondement sans doute de l'auteur anglais, Turgot établissait la vérité suivante :

«L'or n'a point une valeur intrinsèque qui réponde toujours à une certaine quantité de marchandise; quand il y a plus d'or il est moins cher, et qu'on en donne plus pour une quantité déterminée de marchandise. [...]C'est comme marchandise que l'argent est, non pas le signe, mais la commune mesure des autres marchandises: et cela non pas par une convention arbitraire fondée sur l'éclat de ce métal, mais parce que pouvant être employé sous diverses formes comme marchandise, et ayant à raison de cette propriété une valeur vénale un peu augmentée par l'usage qu'on en fait aussi comme monnaie, pouvant d'ailleurs être réduit au même titre et divisé exactement, on en connait toujours la valeur. »

Après des premières études fort réussies, Turgot entra à la Sorbonne en juin 1749. En décembre, il fut y élu Prieur. Ce titre honorifique, donné en reconnaissance à des aptitudes véritablement supérieures, s'accompagnait du devoir pour son récipiendaire de prononcer en latin les discours d'ouverture et de clôture des sorboniques. Il s'exécuta le 13 juillet 1750 et le 11 décembre 1750. Dans le premier discours, Turgot tâchait d'indiquer quels sont les réalisations dues au christianisme. À travers ce discours, Turgot prouvait sa grande foi ainsi que sa connaissance du développement des idées. Dans le second, qui continue le précédent sur ce dernier point, Turgot s'intéressait aux progrès de l'esprit humain au cours des siècles. Ce discours, plus impressionnant encore que l'autre par l'érudition et l'étonnante simplicité qui semble avoir présidé à son écriture, nous surprend aussi par quelques idées audacieuses fort justement exposées, à l'instar de celle-ci, sur les colonies :

« Les colonies sont comme des fruits qui ne tiennent à l'arbre que jusqu'à leur maturité : devenues suffisantes à elles-mêmes, elles firent ce que fit depuis Carthage, ce que fera un jour l'Amérique. »

Cette prédiction, faite en 1750, c'est-à-dire plus de deux décennies avant la Révolution américaine, par un jeune homme de vingt-trois ans à peine, nous indique bien la hauteur qu'avait déjà atteint l'esprit de Turgot à l'époque de ses jeunes années.

À la Sorbonne, il eut comme camarades André Morellet, Loménie de Brienne, l'abbé de Cicé, l'abbé de Boisgelin, et l'abbé de Véry. André Morellet, qui tâcha de décrire le Turgot d'antan, écrivit bien ce que nous indiquions : « Il annonçait dès lors tout ce qu'il déploierait un jour de sagacité, de pénétration, de profondeur. Il était en même temps d'une simplicité d'enfant, qui se conciliait en lui avec une dignité respectée de tous ses camarades et même de ses confrères plus âgés. Sa

modestie et sa réserve eussent fait honneur à une jeune fille. Il était impossible de hasarder la plus légère équivoque sur certain sujet sans le faire rougir jusqu'aux yeux, et sans le mettre dans un extrême embarras. Cette réserve ne lui empêchait pas d'avoir la gaité franche d'un enfant, et de rire aux éclats d'une plaisanterie, d'une pointe, d'une folie. » 14

Amateur de langues, et déjà fin connaisseur du latin et du grec, il se mit à étudier l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, et l'hébreu. Il fut très tôt un traducteur d'une grande qualité. Il traduisait indifféremment de l'anglais au français, du français à l'anglais, et se mit également à traduire du grec, du latin, ou de l'allemand. Il entreprit la traduction de certains passages de Shakespeare, un volume de l'histoire des Stuarts par David Hume, et les écrits économiques de Josiah Tucker. De l'allemand, il traduisit Gessner; du grec, il produisit une version française de l'Iliade; du latin, il s'occupa de Sénèque, Cicéron et Ovide. 15

Que ce soit dans la prose, ou dans les vers métriques qu'il affectionnait tant, Turgot était un traducteur exigeant, tâchant toujours de concilier le respect du texte et l'élégance du style.

Finissons par indiquer qu'âgé de vingt ans à peine, Turgot esquissa une liste des ouvrages à faire. Si au cours de sa vie, il n'en commença ou acheva qu'une quinzaine parmi eux, la liste de ces titres nous indique surtout l'étendue des connaissances et la grande curiosité intellectuelle du jeune Turgot.

LISTE D'OUVRAGES À FAIRE

Les Barmécides, tragédie Iphigénie en Tauride, tragédie Caliste, tragédie Caton, tragédie Les saisons, poème L'existence de Dieu par la physique, poème La religion naturelle, poème Prières en vers Clovis, poème épique Histoire des discussions et des Dogmes Histoire universelle Rhétorique et Poétique historique et philosophique Considérations sur l'histoire de l'esprit humain Considérations sur l'origine des langues Considérations sur les étymologies Philosophie universelle

¹⁴ Mémoires de l'abbé Morellet, Paris, 1821, p.12

¹⁵ À l'époque de sa jeunesse, il travailla durant plusieurs années à la réalisation d'un *Dictionnaire de la langue* latine, qu'il laissa inachevé, et dans lequel il établissait notamment les étymologies.

Sur la comparaison des langues et les traductions

Analyse de la langue latine ; de l'hébraïque ; de la française

Sur l'amour et le mariage

Corps de lois

Testament politique, ou traité de toutes les parties du Gouvernement

Traité de la vraie religion

Géographie politique

Traduction de Tacite

Commentaire sur Vincent de Lérins

Catéchisme des apôtres

Commentaire sur toute l'écriture

Rituel de la religion naturelle

Traité de morale usuelle ou de la vie commune

Théologie naturelle

Discussion des motifs de crédibilité

Coup d'œil général des connaissances humaines

La nécessité de la tolérance

De la monarchie universelle

Géométrie des situations par les triangles

La nature des sels et leurs phénomènes ramenés géométriquement aux lois de l'attraction

Traité du feu

Traité de l'atmosphère céleste. Digression sur l'aimant

De l'électricité

Du mélange des terres pour l'agriculture

Des voûtes de pierres engrenées

Sur la composition et la décomposition des corps

Analyse de nos sensations et du langage, d'où principes de logique et de métaphysique universelle

Traité des probabilités

Traité des taches de Jupiter par l'action de ses satellites

Principes de morale ou traité de l'obligation

Traité des devoirs qu'impose la morale

Les aventures communes d'un particulier, roman

Traité de la circulation ; intérêt, banque, système de Law, crédit, change et commerce

Du luxe, réflexions politiques

Turgot a fait ou commencé plusieurs des ouvrages inscrits sur cette liste. Il a traité des étymologies dans *l'Encyclopédie*, de l'histoire de l'esprit humain dans de nombreux brouillons, et des questions économiques dans ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. D'autres ont été exécutés par quelques-uns de ses amis : par exemple *Les Saisons*, par Saint-Lambert. Cette liste nous prouve en tout cas à quel point l'esprit de Turgot pouvait déjà se déployait sur une foule de sujets variés, et qu'à l'époque de sa jeunesse, il traitait déjà des questions économiques, philosophiques, morales, et littéraires, avec une hauteur de vue et une sagesse qui présageait bien de l'avenir radieux qui l'attendait comme Intendant à Limoges, puis comme Ministre de Louis XVI.

Benoît Malbranque

L'Île inconnue

Une utopie physiocratique au XVIIIe siècle

L'école de pensée économique connue sous le nom de Physiocratie a été la source de publications innombrables dans le champ de la théorie économique pure. Dans le domaine de l'utopie, un genre fort à la mode à l'époque, on compte aussi quelques chefs-d'œuvre d'inspiration physiocratique. Retour ici sur l'un d'eux, L'Île inconnue, par Guillaume Grivel.

Boisguilbert, Dupont de Nemours, Condillac, et bien sûr Turgot et Quesnay, sont des auteurs du XVIII^e siècle encore connus de nos jours. Ils incarnent le courant physiocratique; ils sont passés à la postérité, certes de manière fort incomplète pour ne pas dire caricaturale, mais ils sont passés. Ils constituent les premiers penseurs de l'école française, qui atteindra son apogée le siècle suivant. Lorsqu'on les repère, même vaguement, les physiocrates sont en général très liés à deux notions, d'une part la terre, « source unique de richesse » dira Quesnay, et d'autre part le respect du droit de propriété, condition indispensable à l'exercice de la liberté, car source de sûreté, dira Dupont de Nemours.

Mais les Lumières françaises du XVIII^e siècle, c'est aussi l'Âge d'Or des contes métaphysiques, des Utopies et des démonstrations romancées. Du *Micromégas* de Voltaire¹⁶ au *Supplément au Voyage de Bougainville* de Denis Diderot¹⁷, sans compter les *Lettres persanes* de Montesquieu¹⁸, les auteurs français ont usé et parfois abusé de ce procédé littéraire. Je vous invite dans le présent article à poursuivre ces voyages philosophiques en faisant revivre un instant les héros d'un auteur tombé dans l'oubli le plus profond, même parmi les penseurs libéraux, Guillaume Grivel (1735-1810) et son *Île inconnue*¹⁹.

**

Il était une fois un jeune et fougueux héros, rempli de bravoure et pétri d'honneur. Il s'appelait le Chevalier des Gastines. Né au sein d'une famille noble du

¹⁶ Voltaire, *Micromégas*, Berlin, 1752

¹⁷ Denis Diderot, Supplément au voyage de Bougainville, Paris, 1772.

¹⁸ Montesquieu, *Lettres persanes*, Amsterdam, 1721.

¹⁹ Guillaume Grivel, L'Île inconnue ou Mémoires du chevalier des Gastines, Paris, tome 1, 1783; tome 2, 1787.

Limousin²⁰, il fait brillantes études, voyage dans toute l'Europe, manque d'être assassiné en Ligurie, participe à la guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui opposa Louis XIV, allié à l'Empire ottoman et aux jacobites irlandais et écossais, à une large coalition européenne, menée par le Saint Empire Romain Germanique et ses alliés. Gastines est même blessé à Neerwinden, et enfin réformé à la paix de Ryswick. De retour dans sa famille, il est envoyé à Bordeaux par son inflexible père pour régler diverses affaires. Celui-ci le recommande à un ami bordelais, M. d'Alban. Ce dernier est veuf, et père d'une fille superbe, belle, intelligente, subtile et fascinante, Eléonore. Gastines tombe amoureux fou de la demoiselle.

Comme souvent, malheureusement pour notre preux chevalier, il y a un hic. Eléonore est déjà fiancée à un jeune bellâtre qui vit au Bengale et qu'elle va rejoindre afin de l'épouser. Gastines tente d'oublier sa belle, mais les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Il n'y parvient pas, et, en un geste désespéré, s'embarque secrètement sur le navire qui conduit aux Indes M. d'Alban et sa fille.

Une fois à bord, il est rapidement démasqué, et on ne peut pas dire que l'ami de son père l'accueille parmi les passagers à bras ouverts. Néanmoins, impossible de faire demi-tour, les héros de cette aventure vont bien devoir cohabiter le temps de cette longue traversée. Gastines ne perd pas espoir, et sait qu'il doit attendre le bon moment pour brûler ce qui sera sans doute sa dernière cartouche. Quitte ou double. Son heure se présente enfin ; une violente tempête arrache, au milieu de l'Océan indien, le gouvernail du navire, qui s'échoue entre les récifs. M. d'Alban se noie au moment du sauvetage. La chaloupe qui contient quelques membres de l'équipage et quelques passagers partis dans la précipitation et le chaos, s'abîme à son tour dans les flots. Ne restent plus, parmi les vivants, que Gastines et Eléonore, restés sur l'épave.

Nos deux héros construisent un radeau de fortune, et, le calme revenu, parviennent à atteindre une petite île déserte située à proximité. Ils amènent avec eux tout ce qu'ils peuvent sauver du naufrage : vivres, munitions, outils, armes, animaux... Le couple, qui n'en est pas encore un, reconstruit un semblant d'humanité sur cette île. Les premiers temps sont durs, mais un an plus tard, ils s'unissent enfin et s'aiment d'un amour passionné, et prolifique, car vingt-deux enfants naîtront de cette idylle!

Nos héros, le long de leur aventure sur cette île déserte, construisent une habitation spacieuse, la meublent du mieux qu'ils peuvent. Ils mettent la terre en culture, se livrent à la chasse et à la pêche, apportent un soin particulier à l'éducation de leurs enfants. Devenus grands, et faute d'autre solution, les frères et les sœurs se marient entre eux. C'est d'ailleurs l'occasion d'une rivalité entre deux garçons. L'un

de *L'Île inconnue*.

²⁰ Sans doute faut-il voir dans ce fait une référence discrète à Turgot, le seul économiste proche des physiocrates qui exerça un pouvoir exécutif, et qui fut intendant dans le Limousin quelques vingt années avant la parution

d'eux, après une altercation, s'enfuit avec un de ses frères dans le Nord de l'île, jusque-là peu exploré par la famille, au-delà d'une barrière de rochers pourtant perçue comme infranchissable.

Quelle n'est pas leur surprise que de tomber nez à nez avec des autochtones, des Noirs qui ripostent à ce qu'ils considèrent comme une agression et auxquels ils échappent de justesse! Revenus au bercail, les deux jeunes adultes rendent compte à leur père de cette aventure. Gastines redoute une attaque des indigènes, maintenant qu'ils sont avertis d'une présence étrangère sur leur île. Il est clairvoyant : cellelà ne tarde pas à se produire. Mais les assaillants sont repoussés, en partie détruits, et partent en laissant deux de leurs prisonniers.

Mais ceux-ci finissent par s'évader et reviennent en force avec leurs congénères dans l'intention de s'emparer de la colonie de nos amis. Une fois encore, la victoire leur revient mais l'alerte a été chaude. Gastines et les siens construisent alors diverses armes et mesures et défense, afin de faire de leur antre une citadelle quasi imprenable. Bientôt, la famille organise une expédition de pêche et de chasse jusque dans la partie Nord de l'île. Cette fois, ils tombent au milieu d'une bataille entre deux tribus autochtones rivales, qui se disputent des européens naufragés. Gastines et les siens parviendront à les libérer, et même à civiliser les anthropophages.

Le récit se termine par la mort de Gastines et de sa femme. A ce moment, la colonie est sortie de son isolement, et l'avenir s'ouvre dans les meilleures conditions.

**

Guillaume Grivel est l'auteur de ce conte philosophique. C'est un physiocrate, adepte des thèses du bon docteur Quesnay. Mais il est de nos jours inconnu. Dans leur somme Les Penseurs libéraux²¹, Alain Laurent et Vincent Valentin ne le mentionnent nulle part. L'encyclopédie Wikipédia consacre quelques lignes vagues et indigentes à cet auteur. Il n'est jusqu'à l'ouvrage d'Armand Mattelart, qui pourtant fait référence, Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale²², à l'avoir totalement occulté. Guillaume Grivel et son Île inconnue ont totalement disparu des écrans radars depuis très, très longtemps. Cet article vise modestement à vous faire découvrir cet auteur et sa pensée.

Guillaume Grivel a lu le Tableau économique, adhère aux Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole et à L'Ordre naturel et essentiel de Mercier de la Rivière. Il publie en 1784 un traité sur l'éducation, suivi dix ans plus tard d'une Théorie de l'éducation, qui connaît un certain succès, en France et en Allemagne. Après

²¹ Alain Laurent et Vincent Valentin, Les Penseurs libéraux, Les Belles Lettres, Paris, 2012. ²² Armand Mattelart, *Histoire de l'utopie planétaire : De la cité prophétique à la société globale*, Paris, La Découverte, 2000.

la publication de l'Île inconnue ou Mémoires du chevalier de Gastines, en 1783, il devient l'éditeur du marquis de Mirabeau. En 1789, reprenant à son compte les thèses de Quesnay, il publie ses Principes de politique, de finance, d'agriculture et de législation, véritable déclaration d'amour aux thèses physiocrates. Voici d'ailleurs ce que l'on trouve au frontispice de cet ouvrage : « On y prouve que les productions de la terre sont la source unique des richesses ; on y démontre l'importance de l'immunité des avances de la culture, de la proportion de l'impôt avec le produit net, de l'ordre et de la distribution des dépenses et les principes de justice qui doivent régler la politique d'une nation. » Malgré une relative notoriété, Grivel n'accède pas à la députation qu'il aspirait ; sa candidature, déposée le 30 août 1791, reste lettre morte. Il devient plus tard professeur de législation à l'école centrale de Paris, qui était installée au Collège des Quatre-Nations. Il y enseigne le droit naturel, public, civil et criminel, et les principes généraux de l'économie politique. Il meurt en 1810.

Grivel est un adepte de la physiocratie, et tous ses thèmes se retrouvent dans l'Île inconnue. Gastines dit, par exemple : « L'agriculture seule peut fournir abondamment à tous les besoins de la vie ; elle seule rend la société durable et prospère ; mais elle ne donne ses fruits qu'en raison des travaux. » Il évoque l'origine des sociétés fondées sur le gouvernement patriarcal et le droit d'aînesse et ajoute : « instruits par les préceptes de leurs prédécesseurs, des lois naturelles, de l'ordre social et de la justice essentielle, ces premiers souverains mirent toute leur étude à faire jouir chacun de son droit naturel ». L'oubli de ces règles et les caprices arbitraires de l'autorité sont dus à l'abandon de l'enseignement des « lois éternelles et immuables qui établissent les droits et les devoirs du citoyen, la liberté, la propriété, la sûreté, la fraternité, la concorde ».

L'agriculture dispense la richesse et permet le libre jeu des institutions. Elle est proclamée libre et chacun cultive comme il l'entend ; aussi la spécialisation s'établit-elle. On voit apparaître l'artisanat et les arts mécaniques, les arts d'agrément et les beaux-arts. Le commerce, né des besoins d'échange, se développe, favorisé par l'introduction de la monnaie, la construction des voies de communication et ouvrages d'art. C'est le revenu net des terres qui fournit « une subvention fixe et suffisante » pour les dépenses et le maintien de l'administration.

L'instruction publique est l'objet des soins les plus attentifs, et ne s'empare de l'enfant qu'à l'âge de six ans. L'éducation est l'affaire de la famille et porte pour l'essentiel d'une part sur l'éducation morale, et d'autre part sur l'enseignement des « lois naturelles de l'ordre social ».

L'île est toute entière régie par les principes physiocratiques : l'agriculture est mise au premier plan, la liberté régit toutes les institutions, l'impôt est prélevé sur le produit net, le luxe est banni et l'instruction civique baigne dans la doctrine. La nouvelle société humaine construite ici est basée sur la liberté économique et sur le droit individuel de jouir de sa réussite personnelle, sans qu'il y ait besoin d'avoir des

Eglises, des prêtes ou des patriarches. L'île toute entière est fondée sur la propriété privée des moyens de production et la fusion sympathique des intérêts, pour paraphraser Elie Halévy²³.

Non seulement la propriété privée est la source de la prospérité de l'île, mais elle est, de surcroît, juste parce qu'elle est utile à la communauté. La société se construit sur les mérites des individus plutôt que sur ceux du groupe. A la manière du proviso lockéen, la propriété privée est légitimée dès lors que l'appropriation par un individu n'affecte négativement le sort d'aucun autre individu. Alors que les utopies socialisantes s'inscrivent toujours dans une situation d'abondance, l'utopie libertarienne de Grivel s'enracine dans le réel, dans le caractère limitatif des moyens de production, et met le travail à l'honneur « parce que l'industrie des hommes est la seule valeur qui protège la petite société de la destruction²⁴ »

La société utopique grandissant, la propriété, les accomplissements de chaque individu et le développement du commerce justifient alors l'introduction de la monnaie. Celui-ci incarne la marque du succès et contribue à développer l'activité économique et l'amitié entre les peuples. Comme l'écrit Grivel, « chacun pouvait mieux que tout autre juger de l'emploi de ses talents, et du bon usage de ses propriétés ». Dès lors que l'agriculture ne peut plus suffire à satisfaire les besoins des hommes, le commerce prend le relai et permet aux hommes de dépendre les uns des autres et ainsi de former une société, quitte à concevoir une certaine inégalité:

« Sans cette inégalité qui vous choque, il n'y aurait ni commerce, ni liaisons entre les hommes ; il n'y aurait point de société. Rendez les hommes égaux, leurs prétentions seront égales, nul ne voudra plus être le serviteur d'autrui ; et dès lors plus de relations de besoin, de charité, de réciprocité, de secours. Chacun désormais ne doit plus compter que sur lui-même, pour parer aux nécessités de la vie. Il est au milieu de ses semblables, comme s'il était seul sur la terre. »

Grivel formalise donc les frontières du gouvernement limité qui régit l'île. Il faut que celui-ci garantisse la propriété, défende les individus, éduque les enfants et contrôle les finances. Mais les individus sont les seuls maîtres de leur destinée. Grivel s'oppose au choix d'un communautarisme utopique alors en vogue aussi bien qu'au christianisme ou aux autres religions révélées car il fait confiance à l'homme et retire à Dieu ou à l'État la puissance de diriger la vie de chaque individu. Voici des thèses que développeront ultérieurement Saint-Simon et Bellamy, chez qui les politiciens disparaissent et laissent la place aux managers.

Comme l'écrit Denis Grelé, le libéralisme de l'île de Grivel convient parfaitement à la notion dynamique de l'utopie-concept, parce qu'il considère l'état social

²³ Elie Halévy, La Formation du radicalisme philosophique, tome 1, la jeunesse de Bentham, Paris, 1901.

²⁴ Denis Grelé, Université de Memphis, « Utopie et libéralisme à la fin du XVIIIe siècle, le cas Grivel », Western Society for French History, volume 34, 2006.

comme inachevé. Le système libéral utopique a le mérite d'être ainsi incontestablement le système le plus dynamique. C'est le seul qui prenne en compte le bonheur de l'individu, avant celui de la communauté. C'est le travail qui transforme les hommes en des agents économiques. La division sociale, minimale dans les utopies communautaires, devient ici de plus en plus importante, à mesure que des progrès techniques permettent la division des tâches. Ce qui est en cause dans l'utopie libérale n'est pas la propriété mais le travail. En ce sens, l'individu qui fait travailler les autres par son industrie est aussi respectable que celui qui travaille seul.

L'utopie libérale, c'est la seule à penser l'homme dans sa complexité. Puisqu'il n'est ni bon ni mauvais, il peut devenir meilleur. Il faut suivre Grivel et faire confiance au génie humain, enfin libéré. Comme le disait Mandeville, il faut voir dans l'accumulation de l'argent par le bourgeois sans intervention de l'État, la source de la richesse de la nation, richesse par laquelle le bonheur est possible. L'activité économique de quelques-uns génère des profits développant l'industrie du luxe. Le bonheur peut donc se trouver dans le plaisir. La société de Grivel est une société de consommation en devenir, où le bonheur n'est pas dans la limitation des besoins mais dans leur assouvissement.

Le travail constitue la part la plus importante de la liberté humaine parce que tout ce qui est produit par l'individu est un espace inviolable ; être libre, c'est être capable de travailler librement. L'esclave devient une bizarrerie. Le travail forcé est laissé aux seuls criminels. Ce travail s'inscrit alors dans une logique économique et une nécessité sociale.

Ce n'est pas le système politique qui garantit le bonheur de l'homme, mais la recherche du bonheur qui produira le meilleur système politique possible dans des conditions données. Au lieu de partir d'une vision unitaire du monde, Grivel part d'une humanité motivée par une même volonté (la recherche du bonheur) mais une humanité plurielle dans l'accomplissement de cette volonté. Il ne s'agit pas de forcer l'homme au bonheur, mais de donner à chaque individu le plus grand nombre de moyens pour obtenir le bonheur. La solidarité est donc une vertu, grâce à laquelle la société permet de réconcilier le droit inaliénable de propriété et l'idéal de fraternité. A l'opposé des utopies communautaristes et socialisantes qui pensent que la structure politique garantit le bonheur, Grivel, tout comme Casanova²⁵ ou Bernardin de Saint Pierre²⁶, montrent que c'est à chacun de trouver son utopie, dans la plus grande liberté individuelle et par le travail qui profite au bonheur de tous.

**

²⁶ Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, Paris, 1787.

²⁵ Giovani Giacomo Casanova, *Icosameron*, 5 vol. (Prague: Imprimerie de l'Ecole normale, 1788)

La postérité de L'Île inconnue ne fait pas de doute. On ne peut que constater que l'ouvrage de Grivel est passé parfaitement inaperçu, aussi bien de la « Secte » des économistes, que de ses adversaires. Ce n'était ni un traité de pure doctrine ni une œuvre de combat, mais un bon devoir d'application rédigé par un étudiant en physiocratie, trop romanesque et sans prise sur la réalité, comme l'écrit Jules Conan. Néanmoins, dans l'esprit de Grivel, cet ouvrage n'est pas un simple passetemps, un dérivatif de ses travaux austères. Il s'agit plutôt d'une mise en application à la fois des thèses de cet apôtre de Quesnay, et des doctrines pédagogiques sur lesquelles Grivel s'est longuement épanché.

Daniel Mornet, dans Les Origines intellectuelles de la Révolution française, est l'un des rares à fournir une place de choix, et à mon sens méritée, à L'Île inconnue. Malgré d'indéniables qualités reconnues à ce roman, Mornet ajoute fort justement : « Mais ce sont malgré tout des sagesses bourgeoises et prudentes. Même dans cette île inconnue où l'on n'est pas lié par la tradition, on prendra toutes les précautions pour que la monarchie ne dégénère pas en despotisme, mais on laissera au roi beaucoup plus d'autorité que dans la constitution anglaise qui n'est en réalité qu'une oligarchie ».

Grivel nous fournit une utopie anarchisante, tournée vers le passé et l'âge d'or, avec un accent physiocratique. En cela, elle se distingue nettement des utopies révolutionnaires qui, de Vairasse et Mably à Babeuf, ont ouvert la voie au socialisme. Rien que pour cela, cet auteur mérite de sortir de l'oubli dans lequel il est enfermé.

Fabrice Ribet

En guerre contre l'impôt

Vauban, un penseur du chaos fiscal

Aujourd'hui la pression fiscale continue de croître dans notre pays, au risque d'étouffer les forces économiques nationales, et de compromettre la reprise de la croissance. De nombreux économistes français, depuis le XVIIIe siècle, ont critiqué la fiscalité française, toujours chaotique, toujours despotique, toujours excessive. Dans cet article, nous nous intéresserons à Vauban, le célèbre maréchal, constructeur des places fortes et des citadelles. Il fut aussi, ce que nous savons moins, un économiste. Il s'intéressa au sort des masses, et proposa en 1695 puis 1707 une réforme audacieuse de la fiscalité : remplacer tous les impôts existants par une taxe proportionnelle au revenu, une *flat tax* avant l'heure.

Sébastien Le Prestre de Vauban (1633-1707) fait partie de ces héros tristement célèbres. Tristement, non qu'ils se soient illustrés par leurs fautes ou par leur immoralité; bien au contraire. Leur gloire n'est triste que parce qu'elle est incomplète. À travers les régions de notre nation, que Vauban avait si longtemps et si attentivement parcourues, nombreuses sont en effet aujourd'hui les rues, les avenues ou les places qui arborent son nom, et pourtant elles ne célèbrent chaque fois que le Vauban génie militaire. Le Vauban économiste, qui n'a pas moins de mérites à faire valoir, n'est jamais mis en valeur.

Vauban est pourtant, avec Boisguilbert, le plus grand économiste de la période préscientifique. Si l'histoire de la pensée économique ne lui accorde pas le mérite qui lui est dû, sans soute faut-il en accuser ses successeurs, qui l'ont si mal jugé. Le physiocrate Dupont de Nemours, premier auteur d'une notice d'histoire des idées économiques, l'appelle bien « le grand, le sage, le trois fois bon Vauban », mais c'est avant d'indiquer que la *Dime royale*, son principal ouvrage, est « fort inférieure pour les principes » au *Détail de la France* de Boisguilbert. Très attaché à la doctrine physiocratique, il s'étonne de ne pas en trouver les fondements chez Vauban, et le condamne de ce fait même. « Il ne sait pas ce que c'est que le *produit net* » lance-t-il sévèrement. ²⁷ Ainsi, parce que les ressemblances entre Vauban et les Physiocrates sont plus difficiles à déceler que ne le sont celles entre ces mêmes Physiocrates et Boisguilbert, Vauban a été fort souvent négligé.

²⁷ Dupont de Nemours, « Notice abrégée », cité dans G. Weulersse, Le mouvement physiocratique, p.5

En outre, si décidés à accorder à leurs propres noms le titre glorieux de Fondateurs de cette science « nouvelle » qu'est l'économie politique, les Physiocrates négligeront leurs prédécesseurs. Et quitte à en citer un, ils privilégieront surtout Sully.

Avec l'impartialité supérieure de l'homme de science, Jean-Baptiste Say jugera avec une plus grande sympathie. Il vantera l'« esprit juste et droit » de ce grand homme, « philosophe à l'armée, et militaire ami de la paix » et précisera que son œuvre économique « mérite d'être étudié par tous les administrateurs de la fortune publique ». ²⁸

En donnant une nouvelle édition de la *Dîme Royale*, et en la plaçant en tête de sa grande « Collection des principaux économistes », Eugène Daire a contribué à ramener une part de lumière sur l'œuvre du grand serviteur de l'État. ²⁹ Cependant, trop éloigné des préoccupations sur l'industrie, le libre-échange, le crédit et les banques, et mille autres sujets que son appartenance au XVIIe siècle le rendait incapable d'apprécier, Vauban n'en devint pas pour autant une référence pour les économistes. Moins scientifique que Boisguilbert, et moins attaché aux principes que Turgot, il resta encore délaissé au XIXe siècle par toute cette profession des économistes qui, trop occupé à résoudre les questions épineuses de la science, et à livrer bataille contre le socialisme, le communisme, le catholicisme social, le protectionnisme, le nationalisme, le colonialisme, et tant d'autres avatars de l'interventionnisme, ne considéraient plus leurs ancêtres que comme des lointains cousins, dont on ne rappelle le nom avec nostalgie que pour se rassurer ou impressionner l'adversaire, en montrant le petit air de famille.

Et pourtant, quel homme mérite plus que Vauban de constituer notre idéal de l'homme d'État? Qui d'autre, dans ce temps de misères et de souffrances durant lequel il vécut et évolua, a mieux que lui fait sentir ce que l'observation attentive du peuple peut faire naître de réformes audacieuses et nouvelles ? S'il est donc une raison de l'étudier, et par cette voie de le comprendre, ce serait qu'élevé par la force de son travail et de son talent aux postes les plus respectables de l'appareil d'État, Vauban a le premier consacré ses méditations à la résolution du problème social.

Ce n'était pas une habitude, au XVIIe siècle ni à aucun autre siècle, de commencer une carrière militaire avant de devenir économiste. Cet homme est bien un doux paradoxe. Lui, l'ardent et ingénieux homme de guerre, lui, la main vigoureuse qui rendit possible les succès militaires de son Roi, en vint à appliquer son zèle bienfaiteur et ses soins à l'érection des piliers d'une science qui ferait valoir que l'industrie, que le commerce, et non la guerre et les conquêtes, sont les moyens de l'enrichissement des peuples.

 ²⁸ Jean-Baptiste Say, Traité d'économie politique, 1803, pp.497-498
 ²⁹ Eugène Daire, Les économistes financiers du dix-huitième siècle

Son premier mérite d'économiste est la description touchante et véridique de la misère des masses. Vauban n'est bien sûr pas le premier à tenir un langage de vérité à ce sujet. Qu'on rappelle simplement la lettre courageuse de Fénelon à Louis XIV : « La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et les campagnes se dépeuplent; tous les métiers languissent et ne nourrissent plus les ouvriers; tout commerce est anéanti. » Ce sont des mots tristement similaires que l'on trouve dans la Dîme royale de Vauban.

Malgré cette similarité, il existe pour deux différences majeures entre Vauban et Fénelon. Tout d'abord, et c'est certainement le plus important, Vauban accompagne ses plaintes d'un projet précis de réforme permettant de solutionner le mal, ce que Fénelon, et les autres, n'esquissent même pas. Deuxième différence : Vauban n'est pas un penseur isolé : il est un administrateur, un haut fonctionnaire de l'Etat qui risque son poste pour ses idées. Ainsi, comme le rappelle Léon Aucoc dans son discours sur Vauban, celui-ci est le premier personnage important de la monarchie française à avoir osé dire ouvertement la vérité sur l'état catastrophique du royaume. 30

Les mots de Vauban méritent d'être cités, tant ils sont propres à faire naître l'empathie et la volonté de réforme :

« Il ne faut pas se flatter ; le dedans du royaume est ruiné, tout souffre, tout patît et tout gémit : il n'y a qu'à voir et examiner le fond des provinces, on trouvera encore pire que je ne dis. » 31

« Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions. » 32

Les aperçus lugubres de Vauban étaient pourtant un témoignage parfaitement objectif de la réalité des conditions de vie de l'époque. Conscient de cela, Alexis de Tocqueville qualifiera la *Dîme royale* de Vauban d' « effrayant », car véridique. ³³

Le deuxième mérite de Vauban, et, comme nous l'avons rappelé, celui qui le fait passé de l'humanisme bien senti à la science économique, est son attention à la proposition d'une réforme fiscale de grande envergure, capable d'éradiquer ou de faire diminuer en intensité le mal qu'il observe et décrit.

³⁰ Discours de Léon Aucoc sur Vauban, prononcé le 28 novembre 1891, in Ferdinand Dreyfus, Vauban économiste, éditions Lacour, 2008, p.53

31 Vauban, Mémoire pour le rappel des Huguenots, 1689

³² Vauban, *Dîme Royale*, 1707

³³ Alexis de Tocqueville, Ancien Régime, Livre III, chap IV

Dans tous ses mémoires, Vauban a surtout le souhait de soulager « la basse partie du peuple qui, par son travail, soutient et fait subsister la haute. » Il comprit que la fiscalité oppressive et désincitative accablait les paysans : « Le paysan laisse dépérir sa terre, de peur que si elle rendait ce qu'elle pourrait rendre étant bien fumée et cultivée, on n'en prit occasion de l'imposer doublement l'année suivante. »

Vauban voyait juste, car comme nous le savons aujourd'hui, et comme l'indiqueront après lui les physiocrates, l'Ancien Régime était marqué par une fiscalité irrationnelle et rigoureuse. 34 Dupont de Nemours, l'un des grands noms de la Physiocratie, indiquera clairement les choses : « Les impôts étaient arbitraires, excessifs et insuffisants. Leurs formes tyranniques révoltaient les âmes libres, leurs frais étaient énormes et leurs vexations également odieuses et ruineuses. » 35

Ce que Vauban observe et ce qu'il critique, c'est la répartition de l'impôt. Il écrit :

« Rien n'est si injuste que d'exempter de cette contribution ceux qui sont le plus en état de la payer pour en rejeter le fardeau sur les moins accommodés, qui succombent sous le faix, lequel serait d'ailleurs très léger s'il était porté par tous à proportion des forces d'un chacun. »

La solution proposée par Vauban, une *flat tax* sur tous les revenus, permettra à l'impôt de se répartir entre toutes les classes de citoyens. Elle laissera également le paysan dans l'assurance de ne pas être surchargé arbitrairement. Au fond, la dîme royale a de nombreux avantages, mais elle avait un grave défaut, dira Léon Aucoc: «: elle attaquait les classes privilégiées. » ³⁶

Ce fait seul a suffi pour empêcher l'application des réformes fiscales de Vauban. Le maréchal vit s'élever contre lui une opposition farouche, celle même que nous trouverons devant nos pas à l'évocation même de l'idée d'une flat tax. Si nous aurions bien, comme Vauban avant nous, l'argument de la justice en notre faveur, puisque l'idée que chaque citoyen doit payer l'impôt en proportion de son revenu permet seul la liberté, l'égalité, et la fraternité, il nous faudrait encore l'emporter. L'échec de Vauban face aux classes privilégiés doit nous avertir que des oppositions vives existent pour empêcher à la grande masse des hommes de voir le fruit de leur travail protégé contre l'arbitraire fiscal.

Benoît Malbranque

Cf. "L'arbitraire Fiscal. L'impôt sous l'Ancien Régime et en 2013", Laissons Faire, volume 2, 2013
 Marcel Marion, Histoire financière de la France depuis 1715, Volume 2, Paris, 1914, p.250

³⁶ Discours de Léon Aucoc sur Vauban, prononcé le 28 novembre 1891, in Ferdinand Dreyfus, Vauban économiste, éditions Lacour, 2008, p.88

Realizing Freedom

Tom Palmer sur la théorie des classes sociales

Qu'est-ce que la liberté ? Comment est la liberté est-elle reliée à la justice, au droit, à la propriété, à la paix et à la prospérité ? Tom Palmer a passé sa vie, comme enseignant et journaliste à répondre à ces questions. Ses meilleurs articles sont désormais regroupés dans ce livre non traduit encore en français Realizing Freedom: libertarian theory, history and practice (Vivre pleinement la liberté : théorie libertarienne, histoire et pratique).

Les thèmes abordés dans l'ensemble du livre sont variés : la théorie de la justice, le multiculturalisme, la démocratie et le gouvernement limité, la mondialisation, le droit et l'économie des brevets, les droits d'auteur, parmi de nombreux autres sujets. Ces essais ont été publiés dans des revues savantes et dans des journaux tels que le *New York Times* ou le *Wall Street Journal*. Tom Palmer voyage dans le monde pour promouvoir la liberté dans les endroits les plus hostiles, de la Chine à l'Irak en passant par l'Europe de l'Est et l'Afrique.

L'extrait traduit par Carine Martinez pour l'Institut Coppet concerne l'histoire des idées et plus particulièrement la période du libéralisme classique en France. Tom Palmer expose avec une grande érudition le travail des économistes et historiens libéraux du XIXe siècle. Cet article est publié à l'occasion de la parution d'une nouvelle édition, corrigée et augmentée, de ce livre passionnant de Tom Palmer.

Damien Theillier

Chapitre XI: Théories de la conquête et des classes et économistes libéraux Par Tom Palmer; Traduction Carine Martinez, Institut Coppet

Il me parait important de présenter un panorama des origines de la théorie des classes et des changements et variations qu'elle a subie en théorie sociale, en passant par les économistes libéraux, les Saint-Simoniens, jusqu'à Marx. Une annexe offre une brève critique de l'approche marxiste de la lutte et de l'exploitation des classes.

Les marxistes disent souvent du libéralisme qu'il est « anhistorique » et « naïf », alors que le système scientifique du marxisme est ancré dans l'Histoire. Certaines variantes du libéralisme sont peut-être anhistoriques et naïves. C'est en revanche totalement faux de la tradition libérale initiée par les idéologues et économistes français, dont les œuvres ont partiellement servi d'inspiration à Marx. Que le marxisme réussisse à attirer l'adhésion d'intellectuels pourrait expliquer le manque d'attention et de crédit donné à ces penseurs libéraux dont le travail était guidé par l'Histoire. En effet, comme remarque Larry Seidentrop au sujet du contraste entre

le libéralisme et le socialisme : « le contraste est construit de sorte qu'il néglige la richesse de la pensée libérale du XIXème siècle, et ignore à quel point les modes d'argumentation et les thèmes qui sont généralement attribués au "socialisme" formaient une partie importante de la pensée libérale à cette période. Certains de ces modes d'argumentation et thèmes ont même été introduits par des penseurs libéraux et seulement plus tard repris par des écrivains socialistes. Ainsi, on peut honnêtement dire que le contraste conformément admis entre les deux traditions est particulièrement injuste à l'encontre du libéralisme en excluant certains de ses propres rejetons. » Parmi ces rejetons se trouvaient les théories des classes et de la lutte des classes.

La théorie des classes n'a absolument rien de nouveau. D'anciens politologues ont écrit sur les divisions entre les minorités et la majorité, les riches et les pauvres, l'esclave et l'homme libre. La nouveauté consistait à poser les bases de la théorie des classes sur une compréhension approfondie de l'Histoire et du développement historique, en utilisant une nouvelle approche de l'écriture de l'Histoire basée sur des sources originelles d'un côté et de l'autre sur une compréhension des forces de production rendue possible par une science naissante de l'économie politique.

Les économistes français du début du XIXème siècle élaborèrent un compterendu historique et économique des classes qui faisait la distinction entre classes productives et prédatrices. Ils faisaient ainsi écho à la distinction faite par le révolutionnaire américain Thomas Paine, entre d'autres, entre société et État. Dans son pamphlet révolutionnaire *Le sens commun*, Paine cherchait à retirer la couverture divine des classes dirigeantes européennes :

« Il est plus que probable que, s'il nous était donné de lever le voile ténébreux de l'antiquité et de les examiner à leur source, nous trouverions que le premier d'entre eux ne valait guère mieux que le principal brigand d'une troupe effrénée, dont les mœurs sauvages ou la prééminence en fait de subtilité lui obtinrent le titre de chef parmi les voleurs ses camarades, et qui, en étendant son pouvoir et ses déprédations, força les hommes tranquilles et sans défense à acheter leur sûreté par des contributions fréquentes. »[1]

Concernant les origines de la monarchie anglaise, Paine faisait l'observation suivante : « Compter pour premier ancêtre le bâtard d'un seigneur français qui débarque à la tête d'une troupe de bandits armés, et qui se constitue roi d'Angleterre contre la volonté des Anglais, c'est avoir une origine bien pitoyable et bien avilissante. À coup sur la divinité ne jouait point-là de rôle. » [2]

Que la conquête soit à l'origine de l'autorité politique était aussi une idée dominante de la pensée libérale française du fait de l'influence de l'essai de Benjamin Constant De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne (1814), qui faisait la distinction entre l'esprit commercial et l'esprit guerrier. Les économistes français allaient donner à cette distinction à la fois des bases histo-

riques et un système scientifique. Augustin Thierry, historien et collaborateur de Charles Comte et Charles Dunoyer pour la principale publication libérale française du début du XIXème siècle, *Le Censeur européen*, était un pionnier de l'établissement, sur des bases historiques solides, de la théorie de la conquête de l'État. Thierry écrivait, concernant sa lecture de l'Histoire de l'Angleterre de David Hume :

« En 1817, je coopérais à la rédaction du *Censeur européen*, la plus grave, et en même temps la plus aventureuse en théories, des publications libérales de cette époque. À la haine du despotisme militaire, se joignaient en moi une profonde aversion des tyrannies révolutionnaires, et, sans aucun parti pris pour une forme quelconque de gouvernement, un certain dégout pour les institutions anglaises dont nous n'avions alors qu'une odieuse et ridicule singerie. Un jour que, pour étayer cette opinion sur un examen historique, je venais de relire attentivement quelques chapitres de Hume, je fus frappé d'une idée qui me parut un trait de lumière, et je m'écriai en fermant le livre : 'Tout cela date d'une conquête ; il y a une conquête là-dessous'. » [3]

En 1826, il publia son Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands. Les recherches de Thierry se concentraient en majeure partie sur l'instauration des États anglais et français : pour le premier à travers son justement célèbre Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, et pour le second à travers ses Lettres sur l'Histoire de France et Récits des temps merovingiens(1840) et d'autres œuvres. Les États de son époque étaient le legs de conquêtes datant d'années auparavant, en Angleterre des Normands et en France des Francs. Thierry s'assigna la tâche d'écrire l'histoire de la liberté, de faire la chronique de la lutte des peuples oppressés et esclaves contre leurs maitres. Dans son Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, il commença par rapporter les souffrances des peuples celtes sous la domination des barbares Angles, Saxons et Jutes, et autres envahisseurs, puis les souffrances de ces groupes sous les attaques des Danois, et enfin la cruauté de l'enracinement de la domination normande sur les descendants des précédents envahisseurs, chaque groupe passant du statut de vainqueur à vaincu. Les travaux dont Thierry a été le pionnier devaient être une nouvelle histoire, une histoire qui raconterait l'expansion de la liberté, plutôt que les crimes de ses dirigeants, « les massacres immémoriaux qui souillent les annales de notre nation. » Sur l'histoire de France, il écrivait dans une critique pour Le Censeur européen :

« Quel est celui de nous qui n'a pas entendu parler d'une classe d'hommes qui, dans le temps où des barbares inondaient l'Europe, conservaient, pour l'humanité, les arts et les mœurs de l'industrie ? Outragés, dépouillés chaque jour par leurs vainqueurs et leurs maitres, ils ont subsisté péniblement, ne rapportant de leurs travaux que la conscience de faire bien, et de garder en dépôt la civilisation pour leurs enfants et pour le monde. Ces sauveurs de nos arts, c'étaient nos pères : nous sommes les fils de ces serfs, de ces tributaires, de ces bourgeois, que des conquérants dévoraient à merci. [...] À leurs noms se rattachent des souvenirs de vertu et de gloire ; mais ces souvenirs brillent peu, parce que l'histoire qui devait les transmettre était au gage des ennemis de nos pères ». [4]

L'histoire de la liberté est l'histoire de ceux qui ont brisé les chaines de la servitude, en commençant par l'établissement des communes révolutionnaires des XIème et XIIème siècles, dont « la première préoccupation était d'organiser et de cimenter leur unité par un vœu solennel. Il s'agissait d'associations de travail et de liberté dans lesquelles chacun se vouait à produire pour la société et à la défendre. Ainsi naquirent les communes. » C'est ce mouvement qui ouvra la voie à la croissance des forces de production qui allaient changer le monde. Alors que le système féodal fondé sur le pillage et la coercition grandissait et se maintenait, en parallèle et en concurrence, un système de liberté, de production et de commerce se développait. Cette évolution des forces productives matérielles de la société fut la force motrice des révolutions qui balayaient l'Europe. Alors que l'histoire avait réduit et finalement éliminé les distinctions de race et de langue qui divisaient les classes prédatrices dirigeantes des classes opprimées et productives, la distinction principale restait : par la force, certains pouvaient piller les autres, c'est-à-dire ceux qui produisaient de la richesse grâce à leur travail et à des échanges volontaires.

La science économique, développée alors par Destutt de Tracy et Jean-Baptiste Say, reconnut des bases solides à la distinction entre production et société, d'une part, et prédation et État, de l'autre. En effet, la société était associée sans ambiguïté aucune au marché. Dans son Traité d'économie politique, Tracy écrivait : « la société est purement et uniquement une série continuelle d'échanges. » [5]

L'échange était paradigmatique des relations sociales, car « un échange est une transaction dans laquelle les deux contractants gagnent tous deux. Toutes les fois que je fais librement et sans contrainte un échange quelconque, c'est que je désire plus la chose que je reçois que celle que je donne, et qu'au contraire celui avec qui je traite désire plus ce que je lui offre que ce qu'il me rend ». [6] Comme de Tracy remarquait : « la véritable utilité de la société est de rendre possible entre nous une multitude de pareils arrangements. C'est cette foule innombrable de petits avantages particuliers sans cesse renaissants qui compose le bien général, et qui produit à la longue les merveilles de la société perfectionnée » [7].

Le monde se divise en deux grandes classes : ceux qui produisent et ceux qui exploitent. Dans son essai De la multiplication des pauvres, des gens à place, et des gens à pensions, Charles Comte écrivait :

« Nous l'avons déjà dit : il n'existe dans le monde que deux grands partis ; celui des hommes qui veulent vivre du produit de leur travail ou de leurs propriétés, et celui des hommes qui veulent vivre sur le travail ou sur les propriétés d'autrui ; celui des agriculteurs, des manufacturiers, des commerçants, des savants, des industrieux de toutes les classes, et celui des courtisans, des gens à places, des moines, des armées permanentes, des pirates, des mendiants. » [8]

« Depuis l'origine du monde, ces deux partis ont toujours été en état de guerre. » [9]

Charles Dunoyer a également fait la distinction, comme moyens d'accumuler la richesse, entre le pillage et la production. Au début de son essai *Du système de l'équilibre des puissances européennes* il écrivait : « le premier moyen dont l'homme s'avise pour satisfaire ses besoins, c'est de prendre ; ravir a été sa première industrie ; ç'a été aussi le premier objet des associations humaines, et l'histoire ne fait guère connaitre de sociétés qui n'aient été d'abord formées pour la guerre et le pillage. Les peuples anciens les plus connus, les nations modernes les plus civilisées, n'ont été originairement que des hordes sauvages vivant de rapine. » [10]

Dunoyer élabora une théorie de l'histoire fondée sur la science économique pour expliquer la continuation de ce système d'exploitation : tout groupe qui aurait pu renoncer à la guerre et au pillage n'aurait fait que se prédisposer à la prédation des autres. Ainsi, l'histoire et la science économique se retrouvaient dans un système d'explication sophistiqué.

Ces défenseurs de « l'industrialisme » (c'est-à-dire du système de production industrielle plutôt que la prédation par la force) divisèrent l'histoire de l'humanité en trois étapes : l'étape de la chasse, la cueillette et le vol ; l'étape de la guerre et de l'exploitation ; et l'étape de la production et de la coopération. Chaque étape se distinguait par ses moyens propres d'accumuler de la richesse matérielle. Pour la première étape, l'accumulation se faisait simplement par le fait de s'approprier spontanément les produits de la nature ou de prendre ce que les autres s'étaient approprié. Pour la seconde, la richesse s'accumulait en s'appropriant la production des autres, soit par la guerre, comme dans le cas de la jeune république romaine, soit par l'exploitation par la force d'une main d'œuvre, comme dans le système féodal. Pour la troisième et dernière étape, le nouvel âge dans lequel la civilisation européenne entrait, la richesse serait accumulée uniquement par la production et les échanges volontaires. Dans chaque cas, « les moyens que ces peuples sont capables d'employer pour se procurer les choses nécessaires à leur existence, déterminent la forme de leur organisation sociale et le choix des hommes qui doivent les diriger. » [11] (Cette compréhension de la relation entre la "base matérielle" et la "superstructure" fut plus tard adoptée de façon plus rigide par Karl Marx).

Thierry et ses associés élaborèrent une théorie du changement social et historique qui combinait l'histoire à l'économie politique. Les étapes ne se succédaient pas dans un cycle récurrent, ni en réponse à de vagues "forces" sociales ; les intérêts d'êtres humains réels et les bénéfices qu'ils pouvaient rencontrer constituèrent la force motrice du changement. Thierry écrivait : « Voulez-vous savoir au juste qui a créé une institution, qui a conçu une entreprise sociale ? Cherchez quels sont ceux qui ont eu véritablement besoin ; à ceux-là doit appartenir la pensée première, la volonté d'agir et tout au moins la plus grande part dans l'exécution. » [12]

Les libéraux français liés au Censeur européen se voyaient dans une phase de transition entre la seconde et la troisième étape. La croissance des forces productives,

commencée lors de l'établissement des communes, avait distancé le féodalisme et préparé le terrain pour une lutte entre ces deux systèmes d'organisation sociale. Un historien caractérisa le point de vue libéral de cette lutte par le fait que c'était « une lutte entre le gouvernement et les nations, entre les aristocrates et les industrieux, entre les non-productifs et les éléments productifs de la société humaine, en bref, la vieille Europe et la nouvelle Europe. Dans ce combat, d'après les 'industrialistes', les premiers favorisaient la guerre, le pouvoir arbitraire et le contrôle économique, alors que les seconds ne voulaient que la paix, la justice et la liberté. »

Les deux opposants dans la guerre entre la société industrielle émergente, société de paix, de liberté et de prospérité, et l'ordre ancien de la guerre, de l'exploitation et de la pauvreté en étaient venus aux mains avec la révolution française de 1789. L'échec de cette révolution causa un problème majeur pour les historiens et économistes politiques libéraux. La révolution dégénéra pour donner la Terreur, puis le Directoire, pour finir en Empire. De toute évidence, quelque chose s'était mal passé. Le groupe associé au Censeur européen expliqua l'échec de la révolution de deux façons. En premier lieu, comme beaucoup de défenseurs de la révolution, ils accusèrent des complots royalistes d'avoir éloigné la révolution de sa vraie mission, provoquant ainsi la Terreur. De plus, ils pointèrent du doigt le fait que les idées du groupe qui arriva au pouvoir n'étaient pas en accord avec les nouvelles conditions sociales. Selon Comte lui-même, « au lieu d'étudier les choses, ils avaient appris des systèmes, et sans examiner quel était l'état de la civilisation ou les besoins de leurs contemporains, ils faisaient des lois qui ne pouvaient convenir qu'à des peuples d'un autre âge. »[13] Les idées dirigeantes de l'époque étaient des atavismes de l'époque de l'exploitation, inappropriées au nouvel âge de la production, de l'échange et du volontarisme. Cet écart entre les idées et la réalité sociale, si bien mise en lumière par les libéraux français, reste jusqu'à ce jour un facteur majeur de la croissance du gouvernement comme parasite.

Henri Saint-Simon, en revanche, voyait les choses différemment. Jusqu'à 1817, en accord avec les libéraux « industrialistes » (Thierry était leur secrétaire jusqu'à leur division sur les priorités, Saint-Simon favorisant l'ordre, Thierry la liberté), Saint-Simon retenait l'approche historiciste et déterministe des « industrialistes », mais il la rendit encore plus déterministe. Alors que Thierry, Comte et Dunoyer rendaient responsables de l'échec des classes productives lors de la révolution française les mauvaises idées des révolutionnaires, et ainsi se mirent en quête d'éliminer les restes de féodalité qui empêchaient la société libre de remplacer la société féodale, Saint-Simon s'en remit à l'historicisme et au déterminisme pour expliquer pourquoi la révolution de 1789 avait dégénéré. Son postulat intégrait une autre étape et une autre classe afin d'expliquer l'échec de la « classe industrieuse » dans sa quête de victoire contre la classe parasite. Shirley Gruner explique que, vers 1820, Saint-Simon « développa l'idée selon laquelle l'industrialisme ne peut pas s'imposer sans une période de transition, un système intermédiaire formé d'une classe dérivée de l'ancienne tout en étant en quelque sorte indépendante de celle-ci,

une sorte d'aristocratie transitionnelle qui donnait la force de casser l'ancienne tout en étant encore incapable de créer les conditions pour la nouvelle. » Gruner remarque que « par un choix de terminologie bien malheureux, cette sous-classe du féodalisme fut appelée la classe bourgeoise, la bourgeoisie, juste au moment où Thierry développait la notion que la bourgeoisie était en fait la masse de la nation — les industriels eux-mêmes. À partir de cette époque, la bourgeoisie acquit l'inquiétante capacité de se réduire à une élite vicieuse ou de s'étendre aux masses industrieuses, selon les vues de l'auteur. »

La confusion marxiste

Cette ambiguïté sur le terme « bourgeoisie » mena à de nombreuses confusions parmi les penseurs qui suivirent. Pour les Saint-Simoniens, les Fouriéristes et Marx, le terme bourgeoisie désignait à la fois une classe oppressive de bureaucrates, de soldats et les bénéficiaires privilégiés des largesses de l'État, et la classe des marchands, banquiers et hommes d'affaires. La distinction cruciale entre les producteurs et les non-producteurs, basée sur l'union de l'histoire et de l'économie politique, se perdit dans un imbroglio de confusion terminologique et d'incompréhension économique.

Marx va jusqu'à utiliser les deux sens du terme « bourgeoisie » dans ses écrits. Dans le Manifeste du Parti Communiste il écrit : « Grâce au rapide perfectionnement des instruments de production, grâce aux communications infiniment plus faciles, la bourgeoisie entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares. Le bon marché de ses produits est l'artillerie lourde qui lui permet de battre en brèche toutes les murailles de Chine et contraint à la capitulation les barbares les plus opiniâtrement hostiles à tout étranger » [14]. Par ces mots, Marx évoque une vision d'une classe de producteurs industrieux. Pourtant, dans ses écrits sur La lutte des classes en France, Marx présente une vision complètement différente de la « bourgeoisie. » Il écrit : « L'endettement de l'État était... dans l'intérêt direct de la bourgeoisie qui gouvernait et légiférait au parlement. Le déficit d'Etat était en fait l'objet de leur propre spéculation et leur première source d'enrichissement. À la fin de chaque année, un nouveau déficit. Apres quatre ou cinq années, un nouvel emprunt. Et chaque nouvel emprunt donnait une nouvelle opportunité à l'aristocratie financière d'escroquer l'État, qui était artificiellement gardé au bord de la faillite et était forcé de faire affaire avec les banquiers en des termes qui lui étaient des plus défavorables. » Marx écrivait que « La Monarchie de Juillet n'était rien de plus qu'une société par actions pour l'exploitation de la richesse nationale de la France, dont les dividendes étaient répartis parmi les ministres, le parlement, 240.000 votants et leurs adhérents. »

Concernant l'aliénation de l'appareil étatique par rapport à la société civile et l'utilisation de la lutte des classes pour gagner accès à l'État, Marx, dans son pamphlet Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, écrivait :

« En France, [...] le pouvoir exécutif dispose d'une armée de fonctionnaires de plus d'un demi-million de personnes et tient, par conséquent, constamment sous sa dépendance la plus absolue une quantité énorme d'intérêts et d'existences, où l'État enserre, contrôle, réglemente, surveille et tient en tutelle la société civile, depuis ses manifestations d'existence les plus vastes jusqu'à ses mouvements les plus infimes, de ses modes d'existence les plus généraux jusqu'à la vie privée des individus, où ce corps parasite, grâce à la centralisation la plus extraordinaire, acquiert une omniprésence, une omniscience, une capacité de mouvement et un ressort accru, qui n'a d'analogue que l'état de dépendance absolue, la difformité incohérente du corps social... L'intérêt matériel de la bourgeoisie française est précisément lié de façon très intime au maintien de cette machine gouvernementale vaste et compliquée. C'est là qu'elle case sa population superflue et complète sous forme d'appointements ce qu'elle ne peut encaisser sous forme de profits, d'intérêts, de rentes et d'honoraires. D'autre part, son intérêt politique l'obligeait à aggraver de jour en jour la répression, et, par conséquent, à augmenter les moyens et le personnel du pouvoir gouvernemental »[15].

Ainsi la bourgeoisie, telle que Marx l'entend ici, est intimement liée au pouvoir d'Etat et dépend de son caractère prédateur pour ses revenus.

Plus loin, il argumente que l'État acquiert une existence qui lui est propre, indépendante de la société civile qu'il dirige :

« Cet effroyable corps parasite, qui recouvre comme d'une membrane le corps de la société française et en bouche tous les pores, se constitua à l'époque de la monarchie absolue, au déclin de la féodalité, qu'il aida à renverser. Les privilèges seigneuriaux des grands propriétaires fonciers et des villes se transformèrent en autant d'attributs du pouvoir d'État, les dignitaires féodaux en fonctionnaires appointés, et la carté bigarrée des droits souverains médiévaux contradictoires devint le plan bien réglé d'un pouvoir d'État, dont le travail est divisé et centralisé comme dans une usine... Chaque intérêt commun fut immédiatement détaché de la société, opposé à elle à titre d'intérêt supérieur, général, enlevé à l'initiative des membres de la société, transformé en objet de l'activité gouvernementale, depuis le pont, la maison d'école et la propriété communale du plus petit hameau jusqu'aux chemins de fer, aux biens nationaux et aux universités. La République parlementaire, enfin, se vit contrainte, dans sa lutte contre la révolution, de renforcer par ses mesures de répression les moyens d'action et la centralisation du pouvoir gouvernemental. Toutes les révolutions politiques n'ont fait que perfectionner cette machine, au lieu de la briser. Les partis qui luttèrent à tour de rôle pour le pouvoir considérèrent la conquête de cet immense édifice d'Etat comme la principale proie du vainqueur » [16].

Cette lutte des classes ressemble beaucoup au conflit décrit par les libéraux français, alors que le conflit du Capital est d'un tout autre ordre. La confusion est inhérente à l'utilisation par Marx du terme « bourgeoisie », car comme l'historien Ralph Raico le fait remarquer : « En Europe continentale... le terme bourgeoisie n'est pas nécessairement connecté au marché : il peut tout aussi bien faire référence à la classe de 'serviteurs de l'État' et rentiers aux crochets de la dette publique, qu'à la classe d'hommes d'affaires productifs ». Shirley Gruner mets les points sur les i :

« Marx pensait qu'il avait saisi la réalité quand il a trouvé la 'bourgeoisie' mais en fait il s'était surtout saisi d'un terme au sens bien délicat. » Ce terme délicat est au cœur de la théorie de la lutte des classes de Marx, conduisant à une théorie contradictoire et incohérente.

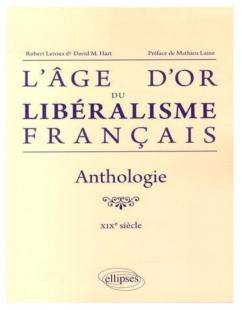
Tom Palmer

Notes:

- [1] Thomas Paine, Le sens commun adressé aux Américains. Traduit de l'anglais par F. Lanthenas. 1793.
- [2] ibid
- [3] Augustin Thierry, Dix ans d'études historiques. 1851
- [4] Augustin Thierry, Dix ans d'études historiques, 1837. Préface.
- [5] Antoine Destutt de Tracy, Traité d'économie politique, 1823.
- [6] Ibid
- [7] Ibid
- [8] MM Comte et Dunoyer, Le Censeur européen. Tome Septième, 1818
- [9] Ibid
- [10] MM Comte et Dunoyer, Le Censeur européen. Tome Premier, 1817
- [11] MM Comte et Dunoyer, Le Censeur européen. Tome Second, 1817
- [12] Augustin Thierry, Dix ans d'études historiques. 1851
- [13] MM Comte et Dunoyer, Le Censeur européen. Tome Premier, 1817
- [14] Karl Marx & Friedrich Engels, Le Manifeste du Parti Communiste 1848. Traduction de Laura Lafargue, 1893.
- [15] Karl Marx, Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, 1851.
- [16] Ibid

Pleine page

L'âge d'or du libéralisme français. Anthologie



Nombreux sont les éléments qui pouvaient rendre mémorable la lecture de l'anthologie intitulée L'Âge d'or du Libéralisme Français, qui a paru au début de l'année. Le grand prestige qui couvrait déjà les deux co-éditeur, Robert Leroux et David Hart, et le préfacier, Mathieu Laine, semblait déjà en garantir la qualité; l'attente qui a précédé sa publication n'a fait que préparer et accroître notre appréciation positive du projet.

L'objet de cette notice sera d'expliquer les raisons pour lesquelles nous tenons ce livre, malgré quelques réserves, pour une référence de tout premier plan sur l'histoire de la pensée libérale

française du XIXe siècle; pourquoi il faut faire l'expérience de cette lecture; pourquoi elle est rafraichissante et enrichissante; pourquoi, enfin, les auteurs sont parvenus à fournir ce que leur projet pouvait nous mettre dans l'attente de recevoir.

Par soucis d'objectivité, et parce qu'il est rare d'être incapable de trouver, même dans les chefs d'œuvre, des défauts mineurs, nous mentionnerons les points qui méritait, de notre point de vue, d'être développés, et les remarques critiques que nous avons à porter sur quelques détails de cette publication.

La première qualité, tout à fait évidente à la lecture même superficielle du livre, est la grande profondeur et l'exhaustivité du choix des textes. Les grands auteurs de la période sont bien sûr représentés, mais les Roeder, les Coquelin, les Leroy-Beaulieu, sont aussi mobilisés, permettant au livre de fournir une image réaliste de ce que fut le mouvement libéral français au XIXe siècle.

En outre, un élément vient renforcer encore cela. La représentation du libéralisme faite par ce livre est plus riche qu'à l'accoutumé. Par libéralisme, les éditeurs n'entendent pas simplement l'économie. Les autres facettes, morale, politique, et même religieuse, sont également parfaitement étudiées. En ce sens, ce livre offre un

complément et une continuation brillante de l'effort que la revue Laissons Faire, centrée sur les économistes uniquement, essaie de réaliser.

Nous pouvons passer désormais aux défauts du livre, qui sont peu nombreux, et peu décisifs. D'abord, si la présentation générale est simple, sans être pauvre, et sobre, sans être austère, nous aurions tout de même aimé pouvoir se repérer en feuilletant l'ouvrage, par des en-têtes reprenant les titres des extraits. C'est un défaut qui est largement compensé par l'aspect général du livre, tout à fait soigné, et par le graphisme général, qui permet de se repérer tout de même facilement. Rappelons qu'en outre le sommaire permet de retrouver les différents textes.

La seconde remarque critique est plus fondamentale. Connaissant bien les œuvres des économistes libéraux d'avant la Révolution française, et bercé dans l'admiration des Physiocrates et de Turgot, j'ai été surpris par l'absence d'une quelconque explication sur pourquoi le XIXe siècle méritait davantage que le XVIIIe siècle d'être considéré comme l'Âge d'or du libéralisme français. Bien sûr, cela n'enlève rien au mérite de l'Anthologie, qui est, ainsi que nous l'avons dit et argumenté, brillante, complète, érudite. Simplement, une Anthologie des penseurs libéraux du XVIIIe siècle arborant le même titre n'aurait pas été un scandale. Quel siècle, en effet, a fait naître les défenseurs du laissez-faire ? Quel siècle a même inventé ce principe si éclairant et si structurant ? Vincent de Gournay, le marquis d'Argenson, Montesquieu, Voltaire, Diderot, Quesnay, Mirabeau, Mercier de la Rivière, Le Trosne, Abeille, Saint-Péravy, Turgot : à l'énoncé de tels noms, est-il vraiment futile de se demander pourquoi le terme Âge d'or était impropre à s'appliquer au XVIIIe siècle ?

Antoine Giron

Lecture: Prosper Paillottet

« Les derniers jours de F. Bastiat »

Frédéric Bastiat est mort à Rome un 24 décembre 1850, la veille de Noël. Il était atteint par la tuberculose depuis plusieurs années. Fin 1850, il prend seul le chemin de l'Italie, sur les conseils d'un médecin. A bout de forces, il est rejoint à Rome par son cousin l'abbé de Monclar et par son ami de jeunesse Prosper Paillottet. Ce dernier, dévoué et fidèle jusqu'à la fin, a assisté aux derniers jours de Bastiat, et en a conservé avec soin dans son journal les moindres détails. L'extrait que nous publions est un témoignage très émouvant sur l'agonie d'un homme qui, tant par sa vie que par sa pensée, fut un homme juste.

Bastiat se confie à son ami, il parle de son enfance, de ses travaux, de son livre inachevé, les *Harmonies économiques*. Mais surtout, il se prépare à quitter la vie. « Je veux vivre et mourir dans la religion de mes pères. Je l'ai toujours aimée, quoique je n'en suivisse pas les pratiques extérieures. » Il prie, il se confesse, il parle de l'Évangile, de Jésus-Christ, des martyrs, du dogme catholique. Ses derniers mots sont : « la vérité ». Il fut enterré dans l'église Saint-Louis des Français à Rome, sur autorisation spéciale du pape Léon XIII. Un monument lui a été érigé à Mugron dans les Landes, le 23 avril 1878.

Damien Theillier

« Neufs jours près d'un mourant » in Œuvres complètes de Frédéric Bastiat, t.1 par Prosper Paillottet

Le 16 décembre, vers midi, j'arrive chez lui, je le vois. Nous nous embrassons, mais à son premier mouvement tout affectueux succède une impression chagrine. Sa figure s'attriste, et il murmure, en élevant les mains : « Est-il possible que vous ayez fait un si long voyage ? Quelle folie! »

Pendant cette première entrevue je le trouvai, à ma grande surprise, impatient, irritable... Comme je voulais lui éviter la peine de monter un étage, à l'aide d'une précaution que j'aurais prise, il me dit : « Je ne puis pas souffrir qu'on s'occupe de moi. » Il lui répugne d'être vu pendant qu'il boit et mange, à cause des efforts pénibles qu'exige de lui l'inglutition. Toutefois cette répugnance ne paraît pas exister vis-à-vis des étrangers. Ainsi à 2 heures et demi il entre au café prendre un verre de sirop et ne veut pas que je l'accompagne.

17 décembre 1850

En rentrant chez lui, il me parle de la seconde édition du premier volume des *Harmonies*, puis du second volume qu'il lui est impossible d'achever. Sur le chapitre

des salaires, qui était déjà fort avancé quand il a quitté Paris, il me dit : « Si jamais on publie cela, il faudra bien expliquer que ce n'est qu'un premier jet. J'aurais voulu refaire en entier ce chapitre. »

Il trouve un éclair de gaieté en me racontant les singulières conventions qu'il avait faites avec son hôtesse. Celle-ci avait par rapport à lui la double qualité de propriétaire et de domestique. Le mobilier et la batterie de cuisine étaient à elle. Lorsqu'elle brisait un ustensile quelconque dans ses fonctions de domestique, comme propriétaire elle en réclamait aussitôt le prix et se faisait payer par lui. Elle avait aussi l'art de maintenir le chiffre de la dépense quotidienne au même taux, bien que les consommations du malade allassent toujours diminuant.

Ce second jour les impatiences furent moins marquées. « À quelle heure vien-drez-vous demain ? » me demanda-t-il lorsque je le quittai.

Je suis convenu avec l'abbé de Monclar que je tiendrai compagnie à notre malade depuis onze heures du matin jusqu'à l'heure du dîner ; l'abbé lui consacre le commencement et la fin de la journée.

18 décembre

En arrivant près de lui, je lui remets quelques exemplaires de la réimpression des *Incompatibilités parlementaires*, et lui explique que je viens de les retirer du ministère de l'Intérieur des États Romains.

Voici ce qui m'était arrivé pour ces brochures. Les douaniers de Civita-Vecchia les avaient extraites de mon sac de voyage et envoyées à la police. Je les croyais perdues, quand, passant ce matin devant le magasin du libraire Merle, je vois exposés en vente plusieurs pamphlets de Bastiat. J'entre et demande à Merle s'il a les Incompatibilités parlementaires : « Pas encore, répond-il, mais je ne tarderai sans doute pas ; car cet écrit vient d'être réimprimé! Je le sais, à telles enseignes que les douaniers de Civita-Vecchia ont été assez stupides, ces jours-ci, pour en saisir une demi-douzaine d'exemplaires à un voyageur français. » — « Comment donc êtesvous si bien informé? repris-je; je suis le voyageur dont vous faites mention. » Alors Merle m'apprend qu'il tenait la nouvelle de ma mésaventure du comte Z..., attaché au ministère de l'Intérieur. Le comte Z... avait blâmé le procédé des douaniers, et ajouté que, si le propriétaire se présentait pour réclamer ces brochures, elles lui seraient immédiatement rendues. Sur ces explications, je m'étais empressé d'aller à Monte-Cavallo, où un employé fort poli, après m'avoir adressé beaucoup d'excuses sur ce qui s'était passé, m'avait remis toutes mes brochures moins une. Cette dernière ne pouvait m'être rendue qu'un peu plus tard, parce que Monseigneur, qui était alors absent, en avait commencé la lecture, curieux de connaître cette production d'un auteur qu'il avait en grande estime. Le même employé, me montrant sur la couverture d'un pamphlet la liste imprimée des divers écrits de Bastiat, posa l'index sur les mots *Harmonies économiques*, et dit : « Voilà un bien bel ouvrage. »

J'informai de cette particularité mon cher malade, en ajoutant que très certainement en France, au ministère de l'Intérieur, ses œuvres étaient moins connues que dans les bureaux de Monte-Cavallo.

Par un fort beau temps, nous prenons une voiture. Il veut me servir de cicérone, et m'expliquer les monuments antiques ; mais j'obtiens qu'il se taise jusqu'à ce que nous descendions de voiture. Il m'entretient beaucoup de son projet de rentrer en France, d'un domestique, nommé Dargeau, qu'il fait venir de son pays, pour s'assurer ses soins éprouvés, et m'interroge sur la durée probable de mon séjour à Rome. Je me garde bien de lui dire que je m'en irai probablement le lendemain de son départ.

Quand nous sommes rentrés chez lui, il me parle de mettre en ordre ses ébauches. Il voudrait bien me dicter quelques indications importantes et notamment sur le sujet de la population. L'article qu'il a publié, il y a quatre ans environ, dans le *Journal des Économistes*, lui paraît incomplet et à refaire. La principale objection contre la théorie de Malthus n'y est pas exposée. Les impatiences ont disparu.

19 décembre

Je le trouve bien fatigué! Nous sortons un peu tard, et rentrons bientôt après.

Il monte son escalier plus péniblement que de coutume. Quand enfin il est assis sur son canapé, je remarque que sa respiration est plus difficile que la veille. Des bruits sourds et de mauvais augure grondent dans sa poitrine oppressée. Il se remet cependant un peu, et entame le chapitre de l'Économie politique.

« Un travail bien important à faire pour l'Économie politique, me dit-il, c'est d'écrire l'histoire de la spoliation. C'est une longue histoire, dans laquelle, dès l'origine, apparaissent les conquêtes, les migrations de peuples, les invasions, et tous les funestes excès de la force aux prises avec la justice. »

« De tout cela il reste aujourd'hui encore des traces vivantes, et c'est une grande difficulté pour la solution des questions posées dans notre siècle. On n'arrivera pas à cette solution tant qu'on n'aura pas bien constaté en quoi et comment l'injustice, faisant sa part au milieu de nous, s'est impatronisée dans nos mœurs et dans nos lois. »

Il m'entretient de plusieurs de nos amis de Paris, sujet sur lequel il s'arrête volontiers ; puis, se préoccupant de mon dîner, il me renvoie après m'avoir dit :

« Puisque vous avez fait ce long voyage, je suis bien aise maintenant que vous soyez ici. »

20 décembre

En arrivant près de lui à l'heure accoutumée, je lui demande la permission de le quitter pour aller à l'ambassade où je me suis déjà rendu en vain ce matin. J'ai trois lettres pour la France à remettre à une personne que je n'ai pas rencontrée. Cette demande le contrarie, et l'abbé de Monclar, qui était sur le point de sortir, se charge de faire tenir mes lettres à l'ambassade.

Dès que nous sommes seuls, il me dit : « Vous ne devineriez jamais ce que j'ai fait ce matin. » Inquiet et le soupçonnant d'une imprudence, je conjecturai qu'il avait écrit. « Non, reprit-il, cela m'eût été, cela m'est impossible. Voici ce que j'ai fait, je me suis confessé. Je veux vivre et mourir dans la religion de mes pères. Je l'ai toujours aimée, quoique je n'en suivisse pas les pratiques extérieures. » Ce mot de vivre n'était employé là que par ménagement pour moi. Je lui rappelai qu'en 1848 il m'avait dit, en parlant de Jésus-Christ : « Il est impossible d'admettre qu'un mortel ait pu avoir, de l'humanité et des lois qui la régissent, une connaissance aussi profonde que celle qui est dans l'Évangile. »

Il me propose de prendre ses ébauches économiques dans sa malle ; car le temps menaçait, et il n'eût pas été prudent de sortir. Je savais, d'ailleurs, dès la veille au soir, qu'aux yeux du docteur Lacauchie il déclinait d'une manière rapide.

Je pris les papiers, et commençai à les compulser, assis près de lui, interrompant ma tâche au moindre signe pour prêter l'oreille à ce qu'il voulait me dire.

Voici une recommandation sur laquelle il a beaucoup insisté. « Il faut traiter l'économie politique au point de vue du consommateur. Tous les phénomènes économiques, que leurs effets soient bons ou qu'ils soient mauvais, se résolvent, à la fin de leur évolution, par des avantages ou des préjudices pour les consommateurs. Ces mêmes effets ne font que glisser sur les producteurs, dont ils ne peuvent affecter les intérêts d'une manière durable. »

« Le progrès de la civilisation doit amener les hommes à se placer à ce point de vue et à calculer leur intérêt de consommateurs plutôt que leur intérêt de producteurs. On voit déjà ce progrès s'opérer en Angleterre, et des ouvriers s'y occuper moins de l'élévation de leur salaire que de l'avantage d'obtenir à bas prix tous les objets qu'ils consomment. »

Il m'a répété que c'était là un point capital, et j'étais étonné de la profondeur comme de la lucidité de ses explications.

Vers la nuit, il m'a parlé de Rome considérée au point de vue religieux. « Ce qui m'a le plus frappé, dit-il, c'est la solidité de la tradition des martyrs. Ils sont là, on les voit, on les touche dans les catacombes ; il est impossible de les nier. » Son langage était plein d'onction.

Demain je continuerai le dépouillement de ses papiers scientifiques. Cette journée a été bien triste. La mort se montre à nous dans tous nos entretiens. Nous ne prononçons pas son nom, lui par un sentiment délicat, afin de m'éviter une affliction, et moi pour ne pas me laisser aller à un attendrissement qui le gagnerait peut-être et lui serait douloureux. C'est lui qui me donne l'exemple du courage.

21 décembre

L'affaiblissement continue. À 11 h et demi, par un temps superbe, il sent le besoin de se coucher quelques instants avant d'essayer une promenade. Nous sortons à 1 h. un quart, mais quelques nuages menacent d'intercepter les rayons du soleil.

Les nuages se dispersent, et nous jouissons d'un soleil magnifique, qui fait mieux ressortir la beauté des sites dont nous sommes entourés. La sérénité du ciel semble se communiquer à son âme, et il répète fréquemment : « Quelle délicieuse promenade ! Comme nous avons bien réussi ! » Il m'indique une haute colline couronnée d'ifs, au sommet de laquelle il s'est fait conduire quelques jours avant mon arrivée. Quand je cherche à me rendre compte de ses impressions, il me paraît heureux de voir une dernière fois les splendeurs de la nature et s'applaudir de les rencontrer pour leur faire ses adieux. Car il ne se fait pas d'illusion sur son état. Plus explicite avec l'abbé de Monclar qu'avec moi sur ce triste sujet, il lui disait hier : « Je trouve depuis trois jours que le déclin de mes forces est bien rapide. Si cela continuait ainsi, Dieu me ferait une grande grâce et m'épargnerait bien des souffrances. »

Il prend un livre de prières, et moi je continue le classement de ses papiers.

Il me fait quitter mon classement pour m'asseoir tout près de lui. Après un instant d'assoupissement, comme s'il venait d'y puiser une force nouvelle, il me donne une explication pour corroborer sa théorie de la valeur. « Avez-vous trouvé dans mes notes, me demanda-t-il, un passage sur ce sujet ? C'est un fragment auquel j'attache quelque importance. Vous le reconnaîtrez à cette formule que j'y ai employée : Do ut des, fado ut facias, etc. »

Je n'ai pas encore découvert ce fragment.

Avant de nous quitter, qui s'y serait attendu ? nous nous sommes livrés à un mouvement d'hilarité. Il m'a raconté qu'ayant vu dans un magasin de librairie son *Cobden et la Ligue*, il avait marchandé cet ouvrage. Comme on lui en demandait le

prix de 7 fr. 50, il s'était récrié, avait qualifié ce livre de vieux bouquin, et en avait offert seulement 4 fr. C'est, je crois, la seule fois de sa vie qu'il ait réclamé un rabais, et le moyen qu'il employait pour l'obtenir est fort plaisant. Décrier un de ses écrits pour l'obtenir à meilleur marché, c'est ce que peu d'auteurs se seraient avisés de faire.

22 décembre 1850

Ce matin il a communié. La cérémonie a eu lieu de bonne heure, et cependant, en entrant chez lui, je vois qu'il n'a pas encore déjeuné. Pour qu'il s'acquittât de cette pénible tâche sans être gêné de ma présence, j'allai me promener jusqu'à 11 h. et demi.

Avez-vous un crayon ? me demanda-t-il. Je lui remis aussitôt celui que contient mon portefeuille, et le vis tracer les lignes suivantes sur son livre de prières : « Les 20 et 21 décembre je me suis confessé à M. l'abbé Ducreux. Le 22, j'ai reçu la communion des mains de mon cousin Eugène de Monclar. »

Il me parla aussitôt après du sacrement qu'il avait reçu le matin, et à ce propos il m'expliqua ses idées religieuses. « Le déiste, dit-il, n'a de Dieu qu'une idée trop vague. Son Dieu, il l'oublie souvent, ou bien il l'appelle une cause première et ne se croit plus obligé d'y penser. Il faut que l'homme s'appuie sur une révélation pour être véritablement en communication avec Dieu. Quant à moi, j'ai pris la chose par le bon bout et en toute humilité. Je ne discute pas le dogme, je l'accepte. En regardant autour de moi, je vois que sur cette terre les nations les plus éclairées sont dans la foi chrétienne. Je suis bien aise de me trouver en communion avec cette portion du genre humain. »

Un peu plus tard, il s'enquit de nouveau du fragment sur la valeur. Je venais de le découvrir. Il désira que je lui en donnasse lecture, puis m'arrêta à la sixième page en me disant de ne continuer que pour moi seul. Quand j'eus achevé et déclaré que la démonstration me paraissait complète, il dit que, si l'état de sa santé l'eût permis, il eût fondu ce fragment dans le chapitre « De la valeur » au premier volume des *Harmonies*; mais qu'il suffisait de l'introduire en forme de note dans la 2e édition. Il me recommanda en même temps, à l'égard des chapitres inachevés, de les faire suivre de points suspensifs.

Comme je lui demandais à emporter dans ma chambre quelques liasses pour les lire attentivement et à loisir, il me répondit en ces termes : « Prenez tout ; il faut que vous emportiez tout à Paris. Si je ressuscite, vous me les rendrez. »

Le docteur Lacauchie le trouve dans un état tel qu'il serait imprudent de ne pas lui donner de garde pendant la nuit.

Après notre dîner, l'abbé et moi nous revînmes pour le décider à recevoir une garde qui allait lui être envoyée. Il résista et ne voulut pas qu'elle commençât son service, au moins pour cette nuit.

23 décembre 1850

Le temps est beau, mais frais. Le pauvre malade est encore plus faible que la veille. Il me parle de la seconde édition de ses *Harmonies*, et pense qu'il faudrait comprendre dans le premier volume, comme se rattachant intimement au chapitre « De la Concurrence », un autre chapitre intitulé « Production et Consommation ». Après l'avoir dissuadé de sortir, à cause de la vivacité du vent qui souffle du nord, l'abbé et moi, voyant que le soleil échauffe l'atmosphère de ses rayons, nous nous rendons à son désir et entreprenons avec lui une promenade en voiture fermée.

La durée de notre promenade avait été de 2 heures et demi. Au seuil de la porte, l'abbé et moi voulûmes le prendre sur nos bras, pour lui éviter la fatigue de l'ascension. Mais il s'y refusa avec opiniâtreté, et, pendant que je payais le cocher, se mit à grimper au premier étage. Arrivé sur le palier, il s'assit un instant sur une chaise que lui présentait son hôtesse, puis, ayant repris haleine, il monta le second étage. « Je suis bien aise, nous dit-il en manière de justification de son imprudence, d'avoir pu constater que je pouvais faire aujourd'hui ce que j'ai fait hier. » À partir de ce moment, je pus observer qu'il s'attachait de plus en plus à l'idée d'un retour en France. Ce voyage devint sa constante préoccupation.

Vers quatre heures arriva l'ambassadeur, M. de Rayneval. Cette visite tira notre ami d'un état prononcé d'accablement. Il se leva, fit asseoir l'ambassadeur sur le canapé et s'assit à côté de lui. Son premier soin fut de parler de son départ d'Italie. Il s'enquit du nom du navire sur lequel M. de Rayneval se chargeait de lui procurer une chambre d'officier. M. de Rayneval l'entretint dans son illusion. Ensuite la conversation se porta sur les monuments de Rome, et Bastiat exprima son admiration pour Saint-Pierre. Ses éloges comprenaient cependant des réserves et étaient entremêlés de critiques.

Je me mis en quête d'une garde. Il me fut impossible d'en trouver une disponible. Alors l'abbé de Monclar se décida à passer la nuit. Le médecin était venu. Il n'estimait pas que le malade pût vivre encore trente-six heures, et même en comptant les pulsations de son pouls, il s'étonnait qu'il fût au nombre des vivants.

24 décembre 1850

J'arrive chez lui à 5 h. du matin, comme j'en étais convenu avec M. de Monclar, que je devais remplacer. Le cher malade avait passé une nuit plus calme, grâce sans doute à l'effet de la potion calmante ; toutefois il se plaignait de n'avoir pas dormi. Quand il me vit si matin, il me dit : « Mes amis sont mes victimes. » Il m'entretint

de l'effet de la potion à laquelle il attribuait une action sur son cerveau. « Je sens là deux pensées, disait-il en posant le doigt sur son front ; ma pensée ordinaire et une autre. » Ce même matin, il voulut se lever un peu plus tôt que de coutume. À 8 h. et demi il quitta son lit. Mais il se sentit faible, et n'essaya pas de se laver les mains et le visage, ce qu'il avait fait encore debout, la veille.

Assis sur son canapé, il m'interrogea de nouveau sur la durée de mon séjour à Rome. Ensuite il me parla de son retour en France, s'inquiétant beaucoup de savoir s'il serait possible de lui procurer des moyens de transport commodes de Marseille à Mugron, de l'installer dans chaque hôtel, au rez-de-chaussée, dans une pièce bien chaude, etc. Quand je le vis s'arrêter sur ces détails et en prendre souci, je crus devoir, pour soulager son esprit, lui proposer de l'accompagner dans son voyage. Il accepta de suite mon offre, et me dit que nous ne nous séparerions qu'à Mugron. Puis, un instant après, comme s'il se fût fait un cas de conscience de son acceptation, il ajouta : « Vous vous sacrifiez pour moi seul, attendez-vous à toutes sortes de déceptions. »

Ces déceptions qui m'attendaient entre Marseille et Mugron, le scrupule exagéré qui les lui faisait entrevoir, m'eussent égayé dans tout autre moment.

La veille au soir il avait dit à son cousin qu'il désirait faire son testament et se servir du ministère du chancelier de l'ambassade. Cette résolution étant bien arrêtée dans son esprit, j'allai, un peu avant onze heures, chercher M. de Gérando, chancelier. Celui-ci ne put venir aussi promptement que nous l'eussions désiré. Il n'arriva qu'à 1 h. Notre malade s'était remis au lit. C'est de son lit qu'il déclara lentement ses intentions à M. de Cérando, s'inquiétant beaucoup, non seulement de les énoncer, mais de les motiver, ce qui était superflu.

Pendant que le chancelier s'occupait de la rédaction définitive du testament, il me témoignait encore la crainte de n'avoir pas été compris. Pour le rassurer, je lui répétai, non ses propres paroles, mais le sens qu'elles exprimaient, et qui était fort clair. Alors il étendit son bras, posa sa main sur mon cou, attira ma tête près de la sienne, mon oreille près de ses lèvres, et dit en donnant à son faible souffle un accent inimitable : « Voyez-vous, Paillottet, ma tante, c'est ma mère! C'est elle qui m'a élevé, qui a veillé sur mon enfance! »

Le testament allait s'achever. Pour savoir s'il était en état de le signer, je lui remis une plume et une feuille de papier blanc sur laquelle il traça ces lettres : Frede... Nous vîmes qu'il pouvait signer, et en effet, il signa lisiblement.

Un instant après il me dit : « Je fais une réflexion. Mon oncle jouit actuellement de ma maison de Sengresse : je voudrais qu'il ne fût pas troublé dans cette jouissance, et j'aurais dû insérer une disposition à ce sujet dans mes dernières volontés. Il est trop tard. » Je lui promis de faire connaître ce vœu, et, d'après ce que j'avais

ouï dire de Mlle sa tante, j'ajoutai que de son propre mouvement elle ferait pour son frère ce que son neveu désirait qu'elle fit.

À 2 h. et demi, malgré la fatigue qu'il venait d'éprouver, il voulut quitter son lit. L'abbé venait de rentrer. Nous aidâmes le malade à se lever, et vîmes que ses forces diminuaient sensiblement. Il resta silencieux, et vers 4 h. demanda à se recoucher. Quand il fut près de son lit, ses jambes fléchirent. Nous le soulevâmes ; mais à raison de la position qu'il avait prise, nous fûmes obligés de le coucher à rebours, ses pieds se trouvant à la tête du lit. Pour lui éviter des secousses, nous changeâmes de place les oreillers, et le laissâmes se reposer un instant, enveloppé de sa robe de chambre. Sa respiration devenait de plus en plus pénible, et les bouillonnements à l'intérieur de sa poitrine étaient de plus en plus sonores.

Il eut un court assoupissement, à la suite duquel il trouva la force de changer de position et de se mettre au lit comme de coutume. Puis un nouvel accablement survint. J'étais assis près de lui, les yeux fixés sur son visage, écoutant cette respiration qui rencontrait tant d'obstacles. L'impression que je ressentais devint si poignante que je dus me retirer dans la pièce voisine. L'abbé de Monclar, que j'avais laissé en prières auprès de la fenêtre, vint bientôt me chercher. Le malade me demandait. Quand je fus près de lui, assis à son chevet, il désigna du geste son cousin, et fit entendre ces mots : « tous deux. » C'était à nous deux qu'il voulait s'adresser.

Il souleva un peu sa tête, l'appuya sur sa main droite, et se disposa à parler. L'intelligence brillait encore dans ses yeux. Son regard avait une expression que j'avais souvent remarquée au milieu de nos entretiens. Il semblait annoncer la solution d'un problème. La première phrase qu'il prononça sortit si faible de ses lèvres que l'abbé, placé debout à la tête du lit, n'en put rien entendre, et que je n'en recueillis que le dernier mot. C'était l'adjectif philosophique. Après une courte pause, il prononça distinctement : la vérité ; puis s'arrêta, redit le même mot, et le répéta encore, en s'efforçant de compléter sa pensée. Émus à ce spectacle, nous le conjurâmes de suspendre son explication et de se reposer un peu ; l'abbé se pencha pour l'aider à replacer sa tête sur l'oreiller. Dans cette situation le souffle de ses lèvres ne pouvait plus m'arriver. Il dit alors, sans que je les entendisse, ces mots que l'abbé me transmit immédiatement et me répéta le jour suivant : « Je suis heureux de ce que mon esprit m'appartient. » L'abbé ayant changé de position, je pus entendre le mourant articuler encore ceci : « Je ne puis pas m'expliquer. » Ce furent les derniers mots qui sortirent de sa bouche.

À ce moment arriva le docteur Lacauchie. Pendant qu'il se trouvait avec l'abbé, je crus pouvoir m'absenter un instant, et sortis à 5 h. Quand je revins, mon ami n'existait plus. Cinq minutes après ma sortie il avait rendu le dernier soupir...

Voici ce que m'apprirent MM. de Monclar et Lacauchie, tous deux témoins de satin. Au moment où je m'éloignais, ils s'approchèrent de son lit et virent aussitôt

que la mort allait frapper. M. de Monclar se mit en devoir d'administrer au mourant l'Extrême-Onction, et pour s'assurer de ses dispositions à recevoir ce dernier sacrement, il lui dit : « Mon ami, baise le crucifix. » Les lèvres du mourant s'avancèrent, et obéirent complétement à l'exhortation. À cette vue le docteur fit un geste d'étonnement ; il ne s'expliquait pas que l'intelligence et la volonté fussent encore là quand la vie se retirait.

Je contemplai longtemps cette tête chérie que l'âme venait d'abandonner, et vis que la mort n'y avait laissé aucune trace de souffrance.

Deux jours après, dans l'Église de Saint-Louis des Français, on fit à l'homme éminent, qui avait vécu si simple et si modeste, de pompeuses funérailles. C'était un premier acte de justice envers sa mémoire.

Le surlendemain, 28 décembre, je quittais Rome pour revenir en France. Quelques heures avant de partir, je lus dans l'Église de Santa Maria degli Angeli une belle et courte épitaphe latine qui semblait faite pour lui. Je la traduis de cette manière :

Il vécut par le cœur et la pensée, Il vit dans nos souvenirs, Il vivra dans la postérité.

Laissons Faire ~ Institut Coppet ~ Mar. 2014